

Ar(*abes*)ques

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2021

DOSSIER

Réseaux de coopération et bibliothèques : un tour d'Europe

PLEINS FEUX SUR • Bibliothèque nationale du Luxembourg



(Dossier) Réseaux de coopération et bibliothèques : un tour d'Europe

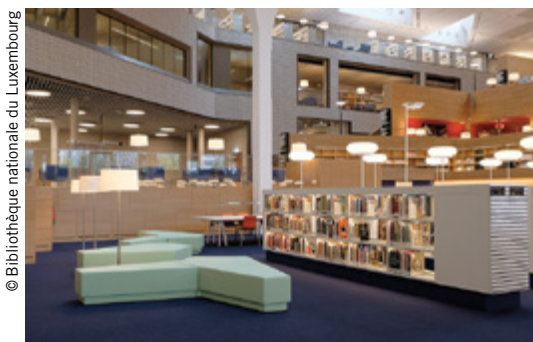
Comment nos voisins européens répondent-ils aux grands enjeux de l'information scientifique et technique tels que la science ouverte, les catalogues partagés, la valorisation des thèses, la gestion des fichiers d'autorités, autant de sujets pris en charge en France par l'Abes et ses partenaires ? Pour ce numéro d'été, *Arabesques* vous convie à un voyage en Europe pour découvrir les témoignages de 9 pays. Où l'on constate la force des réseaux et de la mutualisation, et, quel que soit le statut retenu, l'absolue nécessité d'élaborer une stratégie à l'échelle nationale, voire au-delà de ses frontières, comme le montre l'exemple des Balkans occidentaux.

Ces témoignages mettent en évidence combien les problématiques et les solutions apportées sont largement partagées par les professionnels de l'information scientifique et technique partout en Europe. Ils mettent aussi en évidence la singularité du modèle français, organisé autour d'une agence nationale, l'Abes, dont les missions se sont accrues et diversifiées au fil des années. Bonne lecture !

26 (Pleins feux sur...)

Bibliothèque nationale du Luxembourg : multiple et ouverte à tous

CHRISTINE KREMER



© Bibliothèque nationale du Luxembourg

28 (Portrait)

04 L'Abes : un modèle singulier dans le paysage européen JULIEN ROCHE

06 Rebiun : un réseau fédérateur pour les bibliothèques universitaires espagnoles ANGELES FERRER GUTIÉRREZ

08 HEAL-Link : un lien pour les bibliothèques académiques grecques ELENI PAPADATOU ET GIANNIS TSAKONAS

10 Les Balkans occidentaux : une culture commune en partage ADAM SOFRONIJEVIC

12 Suisse : des réseaux multiples fédérés dans le cloud JEANNETTE FREY

14 Allemagne : le puzzle des réseaux sémantiques de données JÜRGEN KETT

16 Danemark : des réseaux structurants au service des bibliothèques de recherche LEIF ANDRESEN

18 Les bibliothèques de recherche suédoises en déficit de coopération nationale LARS BURMAN

20 Écosse : une confédération au service d'une vision nationale GILLIAN DALY

22 Consortium IReL : vers le libre accès en Irlande JACK HYLAND

24 Compte rendu des journées CasuHAL ISABELLE MAUGER PEREZ ET RALUCA PIERROT

25 Présentiel ou distanciel : faire réseau à l'heure de la communication hybride

Huit articles de ce dossier ont fait l'objet d'une traduction réalisée par Sarah Combette-Molson, Communication Multilingual Organisation (CMO).

Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

227, avenue du Professeur-Jean-Louis-Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5. Tél. 04 67 54 84 10 / Fax 04 67 54 84 14 / <https://abes.fr>

Directeur de la publication : David Aymonin.

Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Véronique Heurtematte.

Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Aurélie Faivre, Christine Fleury, Raluca Pierrot, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux. Iconographie rassemblée par Christophe Arnaud.

Conception graphique : Anne Ladevie (anneladevie.com). Impression : Pure Impression

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0

(Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights.

Couverture : Carte de l'Europe avec coeurs aux couleurs des drapeaux des pays européens

Source 123rf.com - Crédit photo : Maksym Yemelyanov

Les opinions exprimées dans *Arabesques* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

Coopérer encore, oui, mais pourquoi faire ?

Au nom du comité éditorial d'*Arabesques* et de tous nos lecteurs, je souhaite tout d'abord exprimer ma reconnaissance à Julien Roche qui, en tant que vice-président de LIBER très impliqué au sein de la communauté européenne des bibliothèques, a mobilisé les principaux contributeurs de ce numéro. Le panorama présenté ici montre à quel point les sujets de coopération entre bibliothèques



utiles pour rénover les socles techniques de production des données, qui accusent leur âge et demandent tous une refonte complète.

Ce que nous devons bien comprendre aujourd'hui, c'est qu'au-delà des outils mutualisés, des règles de catalogage et des achats partagés, ce que la coopération a permis

Au-delà des outils mutualisés, la coopération a permis de construire, au sein des réseaux de l'Abes comme dans tous les réseaux documentaires français de l'ESR, une identité professionnelle forte.

sont nombreux. Et comment chaque pays a arrêté ses choix, au nom d'un équilibre plus ou moins contrôlé et abouti, mais toujours original et nécessaire.

La situation française est tout aussi particulière, car depuis 26 ans l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, créée pour réaliser le catalogue collectif national de l'ESR, a étoffé son offre de services en réponse aux attentes exprimées autant par sa tutelle, le Mesri, que par les membres de ses réseaux.

C'est donc qu'il fallait aider ces structures à mettre en place un système de catalogage partagé, source d'économie et d'information de qualité, à signaler ensemble les collections de périodiques où qu'elles soient, à offrir un service de prêt entre bibliothèques, ou encore signaler toutes les thèses de doctorat. Plus tard, il a été question d'accompagner les bibliothèques dans une réinformatisation plus rapide, moins chère, plus performante. La recherche de performance économique au sens large a également conduit au portage de l'achat des ressources électroniques, par groupement de commande, par licences nationales, puis par un plan de soutien aux éditeurs, avec une vraie capacité à faire évoluer les modèles, en visant l'accès ouvert et la science ouverte, devenus le mantra du secteur de l'information scientifique en France – et la source de financements bien

de construire, au sein des réseaux de l'Abes comme dans tous les réseaux documentaires français de l'ESR (je pense en particulier à Hal) c'est une identité professionnelle forte, construite sur les pratiques communes de milliers de professionnels.

Par ailleurs, notre communauté a constitué un patrimoine informationnel unique, composé de dizaines de millions de données bibliographiques et d'autorité, bientôt converties en entités. Ces données, structurées, enrichies, validées, liées entre elles, ouvertes, reliées aux grands réservoirs internationaux, sont le matériau de construction de la science et de la connaissance en ce qu'elles permettent d'identifier et de retrouver tout objet documentaire.

L'accès à ces objets est sans doute aujourd'hui le maillon faible de la chaîne de la connaissance car sur ce point nous n'avons pas encore assez mutualisé, rendu lisses et simples les processus de stockage de documents numérisés, d'authentification pour l'accès aux ressources électroniques, ouvertes ou fermées et de fourniture de documents à distance.

L'accès à tout, partout, pour tous, voilà ce que pourrait être notre prochain projet commun.

DAVID AYMONIN
Directeur de l'Abes

L'Abes : un modèle singulier dans le paysage européen

Les modèles élaborés par chaque pays européen pour répondre aux enjeux de l'IST montrent une grande vitalité et éclairent utilement la singularité du modèle d'opérateur national de l'Abes.

Les bibliothèques ont une longue tradition de collaboration et de réseautage, en France comme à l'international. Cela sonne comme une évidence pour les professionnels de l'information scientifique et technique, pour les établissements eux-mêmes et pour l'État français. Mais comme toute évidence communément admise, c'est moins la question de la légitimité de ce fonctionnement qui anime la communauté et les acteurs depuis une vingtaine d'années que celle de ses modalités.

POURQUOI FAIRE RÉSEAU ?

Le présent dossier d'*Arabesques* permet de revenir utilement à la question fondamentale de la valeur ajoutée d'un modèle collaboratif. À ce titre, l'exemple suédois s'avère éclairant. La Suède présente en effet un certain déficit de coopération et de stratégie nationale concernant ses bibliothèques. Son organisation présente des similarités avec la France - inscription de la fonction documentaire dans la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, existence d'une infrastructure associative permettant le réseautage, pilotage formalisé par l'État, articulation au moins formelle entre la Bibliothèque Royale et les bibliothèques universitaires - mais aussi des différences notables. Il existe certes des consortia nationaux, mais leur champ d'activités est plus limité qu'en France, se restreignant aux archives ouvertes et à la négociation de ressources électroniques. En creux, apparaissent des manques sur des sujets pris en charge en France par le Groupement d'Intérêt Scientifique Collex-Persée et par l'Abes. Il est d'ailleurs intéressant de mettre en regard la multitude d'agences gouvernementales compétentes en matière de bibliothèques en Suède avec l'existence d'une seule agence de coordination pour l'enseignement supérieur et la recherche en France : l'Abes. La communauté professionnelle critique certes, à juste titre, une certaine tendance de l'agence à la dispersion. Cette dernière répond pour une bonne part aux demandes parfois tous azimuts de la tutelle, qui voit en elle un opérateur efficace pour sa politique alors que le contexte d'autonomie des universités tend à limiter les « outils » à disposition de l'État. Cependant, l'implication croissante de l'agence dans le portage et la mise en œuvre des groupements de commande en appui au consortium Couperin, par exemple, illustre bien l'utilité de dis-

poser d'un opérateur à l'échelle nationale, dispositif qui manque, peut-être, à la Suède.

FÉDÉRALISME ET CENTRALISATION

La France reste un pays largement centralisé et jacobin en matière d'enseignement supérieur et de recherche, à la différence d'autres pays européens issus d'une histoire marquée par une tradition fédéraliste. À ce titre, le cas helvétique est riche d'enseignements. Au début des années 2000, dans un calendrier assez proche de celui de la France où le Sudoc ouvre son interface publique en 2000, la Suisse développe SwissBib grâce à une subvention fédérale. La création de ce « méta-catalogue » s'inscrit dans une dynamique nationale alors porteuse, qui conduit également à l'acquisition en réseau de ressources électroniques. Ces 15 ans de partenariat se concluent cependant en 2016 sur un échec, avec le départ du canton de Vaud et le constat que, malgré le recours à un même format de catalogage, au même prestataire et aux mêmes outils, les cantons peinent à faire vivre des projets communs. En regard, l'Abes et son réseau ont démontré leur capacité à agir ensemble à travers le portage récent puis la mise en œuvre du projet de Système de Gestion de Bibliothèque mutualisé (SGBm). Si cet article n'est pas le lieu pour discuter du bilan du SGBm, qui n'a assurément pas tenu toutes ses promesses, il est à souligner que le réseau a massivement adhéré au projet, l'a porté, nourri, soutenu et qu'il a fait confiance à l'Abes pour le co-piloter et le coordonner, avec le plein soutien de la tutelle.

La contribution de l'Allemagne – également pays fédéral – porte sur un autre cœur de métier de l'Abes, celui des fichiers d'autorités. Elle montre de fortes similarités avec la situation française, notamment l'articulation nécessaire entre bibliothèque nationale et bibliothèques d'enseignement supérieur. En France, cette articulation s'appuie sur le projet de fichier national d'entités (FNE), dont l'objet est la mise en place d'une plateforme de production mutualisée d'entités sous pilotage conjoint de l'Abes et de la BnF. Les défis à relever dans les deux pays sont eux aussi similaires : nécessité d'une gouvernance partagée avec la communauté, mise en réseau des données, attentes en matière de développement de capacités de fouille et de visua-

lisation des données, projets d'articulation avec les initiatives ouvertes et collaboratives de la fondation Wikimedia, intérêt pour le développement de services spécifiques aux différents domaines disciplinaires, etc. France et Allemagne font également face au même enjeu structurant, celui de mobiliser dans la durée des financements pour des sujets vus à tort par les financeurs comme techniques voire « métiers » donc secondaires alors qu'ils sont fondamentaux.

BIBLIOTHÈQUES NATIONALES, BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Au-delà du cas allemand, les autres exemples européens démontrent, eux aussi, la nécessité d'intensifier les collaborations entre bibliothèques nationales et bibliothèques universitaires. Si, en France, un partenariat direct et fort entre la BnF et l'Abes est nécessaire, c'est l'ensemble de la relation entre la BnF et les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche qui doit être repensée, sans se limiter au cœur historique que constituent le catalogue et les fiches d'autorités. L'Abes a assurément un rôle à jouer dans cette relation en émergence, notamment en termes de développement de services.

Historiquement, l'Abes est l'opérateur du catalogue Sudoc et du catalogage partagé de l'enseignement supérieur et de la recherche, même si ce périmètre s'est depuis fortement élargi avec l'entrée de nouvelles missions dans son portefeuille. Ce mode d'organisation se retrouve dans un grand nombre de pays européens, qui fédèrent l'effort catalographique de leurs bibliothèques au niveau national, pour d'évidentes raisons politiques, administratives, linguistiques, culturelles ou historiques. C'est le cas pour les bibliothèques universitaires espagnoles avec Rebiun, au Royaume-Uni avec la *National Bibliographic Knowledgebase*, au Danemark avec le catalogue collectif danois ou encore en Grèce avec le projet de catalogue collectif pour toutes les bibliothèques grecques, universitaires et municipales. Les Balkans occidentaux se sont, quant à eux, fédérés autour d'un catalogue collectif et partagé, réalisant ainsi une mise en réseau intelligente de pays n'atteignant pas, chacun, une taille critique suffisante pour supporter séparément les coûts d'un catalogue commun.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'ABES

On ne saurait terminer cette mise en abyme initiale sans aborder la myriade de services à la communauté décrits au fil des différentes contributions de ce dossier : bibliothèques numériques, valorisation des thèses, soutien au libre accès et plus généralement à la science ouverte, participation aux négociations pour l'acquisition de ressources électroniques, licences nationales, entrepôts de données, formation aux compétences numériques, identifiants, formats,

statistiques d'usage, etc. Ils témoignent de la vitalité du réseau qui, sous des formes différentes, se développe dans chaque pays européen. En miroir, ils questionnent la capacité de l'Abes à investir dans la durée et en parallèle un nombre élevé de champs d'activités. Cette dernière, éclairée notamment par son conseil scientifique, a pris conscience de la diversité des chemins possibles et du risque important de dispersion évoqué précédemment. À la lumière des exemples européens présentés, il apparaît plus que jamais urgent que la réflexion aujourd'hui amorcée sur ce qui est cœur et sur ce qui doit rester périphérique dans les missions de l'Abes aboutisse à la définition et à l'adoption d'une feuille de route stabilisée, partagée et évolutive, qui permette aux établissements d'appréhender la dynamique de développement et d'action de l'agence et de s'y inscrire pleinement, dans le cadre de leur propre stratégie pluriannuelle. Plus largement et au-delà de la seule situation de l'agence, c'est toute l'articulation entre les différents acteurs qui mériterait d'être revue, pour rendre l'écosystème français de l'information scientifique et technique plus efficient et moins redondant, sous une coordination plus forte et dans le cadre d'une politique plus explicite de la part de la tutelle, parfaitement compatible avec l'autonomie des établissements.

JULIEN ROCHE

Directeur des bibliothèques et du Learning center de l'université de Lille, vice-président de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber)
julien.roche@univ-lille.fr

↓ Illustration du réseau Liber



Structuré en commissions thématiques, le Réseau des bibliothèques universitaires espagnoles offre à ses membres des outils mutualisés et un espace de réflexion sur des sujets majeurs de la profession.

Rebiun : un réseau fédérateur pour les bibliothèques universitaires espagnoles

Alors qu'il était rattaché depuis 1998 à la Conférence des recteurs des universités espagnoles en tant que commission, Rebiun (Réseau des bibliothèques universitaires)¹ a changé de statut en 2020 pour devenir un réseau associé à la Commission sectorielle de Recherche. Pour Rebiun, l'enjeu actuel est donc d'adapter sa gouvernance et son règlement à ce nouveau statut et de mettre en œuvre son IV^{ème} Plan stratégique, approuvé en 2019. Pour y parvenir, Rebiun est structuré en plusieurs commissions : six groupes thématiques regroupant des directeurs de bibliothèques universitaires et correspondant aux six objectifs issus du Plan stratégique, une commission permanente ainsi que plusieurs groupes de travail spécifiques ouverts également aux personnels techniques des bibliothèques.

DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Le groupe **CATALOGUE COLLECTIF** œuvre à l'amélioration de ce service, à créer des outils pour éliminer les doublons, et à améliorer la visibilité des périodiques. Il écrit des manuels de procédures et reçoit les incidents techniques. Le catalogue collectif rassemble les catalogues de 95 bibliothèques. Après 23 années d'existence, il totalise plus de 34 millions de notices bibliographiques pour plus de 14 millions de monographies différentes et plus de 350 000 notices de périodiques. Plus de 5,5 millions de recherches sont effectués chaque année et 2 millions de notices sont téléchargées pour aider au catalogage dans les bibliothèques. Il enregistre également 121 000 demandes de prêts interbibliothèques par an.

[1] <https://www.rebiun.org>

[2] <https://ec.europa.eu/jrc/en/digcomp/digital-competence-framework>



➔ Le Palacio de los Rivera, siège du rectorat de l'université d'Estrémadure

Photo Jesuscastillo — Travail personnel, CC BY-SA 3.0 es, source Wikipédia

Le groupe **STATISTIQUES** travaille sur deux aspects fondamentaux pour Rebiun : aider à remplir le formulaire que toutes les universités doivent fournir chaque année et veiller à l'accomplissement de la mission d'information statistique. Il publie aussi un annuaire avec les principaux indicateurs et données (Rebiun dispose de statistiques depuis 2004).

Le groupe **SERVICES PARTAGÉS** a été créé en 2015 pour répondre à différents services mutualisés comme le prêt interbibliothèques.

Initié en 2011, le groupe **RÉSERVOIRS DE DONNÉES** a pour but d'encourager la création de réservoirs de contenus et de données de la recherche et de l'enseignement supérieur, et de produire de nouveaux services à valeur ajoutée basés sur la technologie et l'interopérabilité. 36 personnes de 27 universités participent à ce groupe qui organise chaque année des ateliers et des projets numériques.

Il existe également un groupe **PATRIMOINE BIBLIOGRAPHIQUE** et un groupe **COMMUNICATION**. Rebiun fait partie de plusieurs instances nationales et internationales telles que le Conseil de coopération des bibliothèques (organisation dépendant du ministère de la Culture espagnol), l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) et Sparc (Coalition de l'édition savante et des ressources académiques). Il collabore également avec l'Association portugaise de bibliothèques universitaires.

SIX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Le IV^{ème} Plan de Rebiun est organisé autour de 6 objectifs qui serviront de feuille de route pour les prochaines années :

- **améliorer** la viabilité et l'utilité des programmes collaboratifs de Rebiun et explorer de nouvelles initiatives de coopération.
- **aider** les bibliothèques universitaires et scientifiques à développer un rôle dans l'accès au savoir, la science ouverte et l'innovation dans l'enseignement.
- **accompagner** les bibliothèques du réseau dans la gestion des ressources humaines, principalement l'organisation du travail et le développement des compétences.
- **encourager** la contribution des bibliothèques universitaires et scientifiques à l'Agenda 2030 de l'Organisation des nations unies (ONU).
- **assurer la position** de Rebiun dans la Conférence des recteurs des universités espagnoles.
- **intensifier** la visibilité et l'activité de coopération nationale et internationale de Rebiun, encourager la défense des intérêts communs des bibliothèques universitaires et scientifiques espagnoles.

Rebiun travaille également sur certains axes spécifiques :

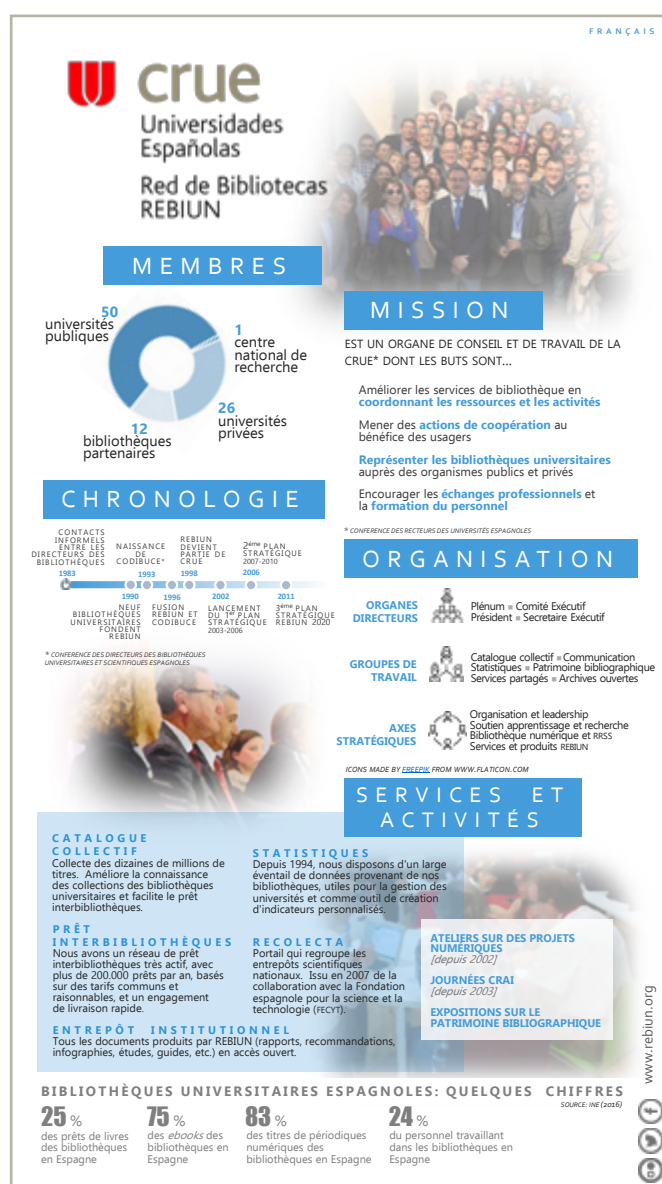
La science ouverte : Rebiun contribue à la mise en œuvre d'un système d'information scientifique de qualité, soutenable dans le temps et accessible à toute la société.

Les licences nationales : les modèles de contrat des ressources d'information, les prix et les différents accords sont essentiels pour l'écosystème de l'information dont Rebiun fait partie.

Les compétences numériques : les bibliothèques sont des actrices de la formation pour un grand nombre des compétences comprises dans le cadre du *European Digital Competence Framework* (DigCom)².

ANGELES FERRER GUTIÉRREZ

Directrice de la bibliothèque
de l'université d'Estrémadure
aferrer@unex.es



↑ Le réseau des bibliothèques universitaires espagnoles en chiffres

HEAL-Link : un lien pour les bibliothèques académiques grecques

Créé dès les années 1990, le consortium grec fournit à ses membres des services collaboratifs, notamment en matière de ressources électroniques et d'accès ouvert aux données de la recherche.

Le consortium des Bibliothèques académiques grecques, connu sous le nom de HEAL-Link (pour Hellenic Academic Libraries Link)¹, a été créé il y a vingt-quatre ans avec pour objectif principal de rationaliser les dépenses d'abonnements aux revues. Avec le soutien d'universitaires, un petit groupe de bibliothécaires visionnaires a transformé l'union née du dialogue amorcé au début des années 1990 entre les bibliothèques universitaires en un consortium d'institutions rendant des comptes au Conseil des recteurs. Aujourd'hui, ce consortium tient son assemblée générale deux fois par an et ses membres appartiennent à toutes les institutions académiques du pays ainsi qu'à l'Académie d'Athènes et à la Bibliothèque nationale de Grèce. Une deuxième catégorie de membres bénéficiant des services de base regroupe les principaux instituts de recherche grecs. L'ensemble est supervisé par un conseil d'administration et les cotisations des membres couvrent les principales dépenses, y compris les frais de personnel.

Le consortium HEAL-Link siège à l'université Aristote de Thessalonique et possède cinq branches opérationnelles : l'unité Assurance qualité gérée par l'université de Ioannina, l'unité Publications et Services de bibliothèque et d'information gérée par l'Université polytechnique nationale d'Athènes ainsi que les unités Accessibilité (université Panteion), Littérature informationnelle (université de Thessalie) et Communication scientifique (université de Patras). Bien que chaque activité soit coordonnée par une seule bibliothèque, des experts d'autres établissements sont souvent invités à étudier les sujets abordés, à partager les tâches, à diffuser des informations.

Le principal service fourni par HEAL-Link reste la gestion collective des revues électroniques qui alimentent le paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur en Grèce. Au total, plus de 26 000 revues électroniques et 150 000 *ebooks* sont administrés par le Comité des ressources électroniques. Ce dernier est composé d'experts bibliothécaires chargés de mener les négociations avec les éditeurs. Lors de la récente pandémie, les

capacités numériques de HEAL-Link ont permis la transformation rapide du système éducatif et l'intégration des services de la plateforme électronique du gouvernement². Le Comité des ressources électroniques est également chargé d'introduire des modalités pour l'accès ouvert dans les accords du consortium et les premiers accords transformateurs ont été mis en place.

UNE INFRASTRUCTURE PARTAGÉE POUR SIX SIGB MUTUALISÉS

Au fil des ans, de nouveaux besoins sont apparus, notamment la nécessité d'infrastructures et d'outils communs aux bibliothèques. La création du Catalogue collectif des bibliothèques académiques grecques a été l'un des jalons déterminants pour les services de prêt interbibliothèques. Ce catalogue sera bientôt remplacé par le Catalogue collectif des bibliothèques grecques qui accueillera les collections des bibliothèques publiques et municipales sous les auspices de la Bibliothèque nationale. Si le paysage des systèmes de gestion de bibliothèque est assez diversifié, avec à la fois des logiciels propriétaires et des logiciels à code source ouvert, le projet ILSaS (Integrated Library System as a Service), débuté en 2013 pour remplacer les systèmes de gestion locaux par une infrastructure partagée, constitue un effort d'uniformisation. Le projet a impliqué 26 bibliothèques (sur 36), soit six plateformes ILS différentes et deux formats MARC distincts. Toutes ces bibliothèques partagent désormais une plateforme commune et fournissent à leurs utilisateurs, sur la base du système de gestion de bibliothèque Millennium de Innovative Interfaces, des services actualisés. Les difficultés techniques de cette transition étaient immenses car chaque bibliothèque suivait une approche différente en matière de gestion des documents, de règles de prêt et de pratiques de catalogage. L'utilisation de deux formats MARC différents, UniMARC et MARC21, constituait un deuxième défi. Les membres du projet ont d'abord dû se mettre d'accord sur le format à adopter (MARC21), avant de convertir les notices ou de les fusionner

[1] <https://www.heal-link.gr/en/home-2>

[2] <https://www.gov.gr>

lorsque cela était nécessaire. Malgré les problèmes soulevés par ce processus d'uniformisation, le projet ILSaS, moyennant une intense collaboration, a fini par poser des principes généraux pour une politique de catalogage et d'instructions spécifique au format MARC21 et aux règles AACR2.

© Université de Patras

EN 2021, UN RÉSERVOIR POUR LES DONNÉES DE LA RECHERCHE

Le dépôt des données de la recherche HARDMIN, qui sera lancé courant 2021, est une plateforme centrale, basée sur le cloud. Elle est destinée à toutes les institutions qui pourront y disposer de leur propre espace pour fournir à leur communauté des services de stockage et de publication sécurisés des données de la recherche. Ce service est essentiel dans la stratégie de HEAL-Link visant à soutenir le maillage national d'infrastructures électroniques dédiées à la science ouverte, comme décrit dans le « Plan national pour la science ouverte ». Ce service est également soutenu par des services d'identification premium : Orcid pour les personnes, DOI pour les actifs numériques dans les systèmes d'édition électronique et les dépôts institutionnels. En outre, dans le cadre du soutien à la science ouverte, le consortium a élaboré pour ses membres des modèles de politiques d'accès ouvert.

AMELib, pour Accessible Multi-modal Electronic Library (l'acronyme faisant phonétiquement référence à l'abréviation grecque « amea » en rapport avec les personnes en situation de handicap), constitue une troisième infrastructure partagée. AMELib est la seule infrastructure à mettre en œuvre les spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques et à héberger des éditions numériques de livres accessibles aux utilisateurs incapables de lire les imprimés. Le partage par tous les membres de HEAL-Link de leurs notices et des livres convertis en format accessible permet une économie importante de ressources.

LA FORMATION AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU CONSORTIUM

Depuis le début, la formation du personnel et l'amélioration des compétences professionnelles font partie du cœur de la stratégie du consortium, comme l'illustrent deux exemples récents : la série de séminaires sur la gestion des données de la recherche visant à former le personnel aux services fournis par HARDMIN, et la Série labo RDA, coordonnée par la Bibliothèque nationale, qui fournit aux bibliothécaires grecs des directives au sujet des normes pour la description et l'accès aux ressources, et la boîte à outils correspondante.

La centralisation des services s'est avérée satisfaisante mais souvent limitée. Plusieurs membres du consortium ont donc créé des petits réseaux sur des sujets spécifiques et incluant des



bibliothèques au-delà du spectre universitaire. Il existe actuellement des réseaux de bibliothèques pour la musique (incluant la branche officielle grecque de l'IAML³), l'économie, la logistique, la cartographie et la théologie. Le réseau des bibliothèques théologiques a pris l'initiative d'entrer en contact avec l'OCLC pour proposer des termes au système de classification décimale Dewey concernant la doctrine orthodoxe grecque, ce qui a incité d'autres organismes, dont l'Association grecque des bibliothécaires et professionnels de l'information, à former le premier groupe – encore informel – d'experts des termes de la classification de l'histoire et de la géographie grecques.

Au fil des années, HEAL-Link renforce la coordination, portant ses efforts sur la construction de services et d'infrastructures durables à la fois financièrement et fonctionnellement et qui permettent, dans le contexte actuel de pénurie de personnel, des économies de temps et d'argent. L'objectif est d'améliorer l'offre de service pour la recherche et pour les utilisateurs des bibliothèques en général. De nouveaux services sont introduits pour tenir compte des développements internationaux. En demandant à tous ses membres d'y contribuer, le consortium s'est engagé à participer à l'égalité des chances pour les communautés de chercheurs de toute la Grèce.

ELENI PAPADATOU
HEAL-Link, équipe ILSaS
papadatoueleni@gmail.com

GIANNIS TSAKONAS
Directeur de la bibliothèque de l'université de Patras
gtsakonas@upatras.gr

 La bibliothèque de l'université de Patras coordonne le groupe Communication scientifique, une des 5 branches opérationnelles du réseau HEAL-Link

[3] IAML : International Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres

HEAL-Link
Hellenic Academic Libraries Link
Bibliothèque Universitaire Patras - Université de Patras



UNIVERSITY OF
PATRAS
ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΑΝΟΙΚΤΗ ΕΚΠΑΙΔΕΥΣΗ

Les Balkans occidentaux : *une culture commune en partage*

La création de services partagés par les pays des Balkans occidentaux contribue au rapprochement des professionnels et à la prise de conscience de leur histoire commune.

Les bibliothèques universitaires de plusieurs pays des Balkans occidentaux sont connectées depuis plusieurs années par le biais de services et d'applications partagés. Cela leur permet de collaborer dans trois domaines principaux : l'automatisation des tâches, y compris du catalogage, grâce au système commun Cobiss¹, la promotion des thèses de doctorat, et la valorisation de leur patrimoine documentaire numérisé via une bibliothèque numérique mutualisée. Ces services partagés permettent d'offrir une meilleure qualité de services aux utilisateurs et de renforcer les liens entre les bibliothèques en tant qu'institutions ainsi qu'entre les professionnels des bibliothèques qui partagent une histoire commune.

UNE COLLABORATION RENFORCÉE GRÂCE AU RÉSEAU COBISS

Cobiss est un système qui consiste à réunir des bibliothèques au niveau national et au niveau régional autour d'un système de catalogage et de fonctions partagés : catalogue collectif, bases de données bibliographiques locales des bibliothèques participantes, bases de données des autorités, etc. Cobiss rassemble les bibliothèques de plusieurs États des Balkans occidentaux². Il a été créé et est géré

par l'Izum, Institut des sciences de l'information de Maribor en Slovénie. Sur les 1 400 bibliothèques reliées par ce système, le plus grand nombre se trouve en Slovénie (917) et en Serbie (225). Les autres pays participants ont moins de 100 bibliothèques chacun dans le système. En termes de catalogage, sur 12 406 187 notices dans les bases de données du catalogue collectif, la Slovénie est de nouveau en tête avec 5 613 048 notices créées, suivie de la Serbie avec 3 557 805 notices. Les autres États ont créé un nombre bien moins élevé de notices. Le catalogage collectif a donné lieu à l'échange de 797 369 notices bibliographiques entre 2004 et 2019. Cobiss offre de nombreuses fonctionnalités très utiles, tant pour les utilisateurs que pour les bibliothécaires. La réservation à distance de livres d'une bibliothèque spécifique est l'un des services Cobiss les plus demandés, après bien entendu la recherche dans le catalogue en ligne. Une caractéristique des services Cobiss largement utilisée en Slovénie, mais pas dans les pays des Balkans occidentaux, est le système scientométrique qui peut être construit dans Cobiss sur la base de l'identifiant unique du chercheur et des liens de ce chercheur avec les documents publiés, monographies ou articles scientifiques. Le système Cobiss contribue à accroître la collaboration entre les bibliothèques des pays des Balkans occidentaux, mais aussi entre les bibliothèques à l'échelle de chaque pays.

TEMPUS, UN OUTIL POUR LA PROMOTION DES THÈSES

La promotion des thèses de doctorat dans les bibliothèques universitaires des pays des Balkans occidentaux a été initiée par le projet commun Tempus, mis en œuvre entre 2010 et 2012 et englobant les bibliothèques universitaires de Serbie, de Bosnie-Herzégovine et du Monténégro. Le projet a eu pour principal résultat de créer un réseau de dépôts permettant de sauvegarder les thèses de doctorat et de les présenter efficacement à la fois dans le système de dépôt en silo de l'université concernée et dans les systèmes de dépôt de thèses partagés par plusieurs universités. Le système national de présentation des thèses de doctorat en Serbie, par exemple, repose principalement sur les référentiels créés dans le cadre du projet Tempus. Il comprend

[1] <https://www.cobiss.si/en>

[2] Slovénie, Serbie, Macédoine, Bosnie et Herzégovine, Monténégro, Albanie, Kosovo, Bulgarie.



La bibliothèque universitaire Svetozar Marković de Belgrade, en Serbie, fait partie des établissements impliqués dans les réseaux de coopération des pays des Balkans occidentaux.

11 000 thèses, dont près de 8 000 issues de dépôts constitués dans le cadre du projet Tempus. De tels dépôts existent également en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro et pourraient facilement s'intégrer dans une perspective de dépôts de thèses de doctorat en réseau à l'échelle des Balkans occidentaux.

UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE PATRIMONIALE MUTUALISÉE

La sauvegarde et la valorisation communes du patrimoine culturel numérisé représentent un aspect important de la collaboration entre les bibliothèques des Balkans occidentaux et c'est sans doute celui qui peut être le plus facilement développé. Les bibliothèques de Serbie, du Monténégro et de Bosnie-Herzégovine ont ajouté des documents numérisés en lien avec leur patrimoine culturel à une bibliothèque numérique accessible à tous sur pretraziva.rs. Cette bibliothèque permet aux utilisateurs de trouver facilement des documents avec une facilité et des fonctionnalités comparables à celles de Google grâce à la fonction de recherche par mots-clés. Elle constitue, avec ses quelque 600 000 pages au format METS-ALTO³, la plus grande collection des Balkans occidentaux offrant cette fonctionnalité. Cette bibliothèque numérique est issue du projet « *Europeana Newspapers – A Gateway to European Newspapers Online* »⁴ mis en œuvre entre 2012 et 2015. Dans le cadre de ce projet, 400 000 pages de journaux numérisés issues de la bibliothèque universitaire de Belgrade ont, après amélioration, servi à la création de fichiers METS-ALTO. Une fois le projet terminé, la bibliothèque universitaire de Belgrade a mis en place un système de conservation et de présentation de ces fichiers et a acquis les moyens de les produire, de la création de l'image numérique à la présentation du document final à l'utilisateur. Les relations entre les bibliothèques participantes se font à distance. La bibliothèque universitaire de Belgrade assure la maintenance et la mise à jour du système, tandis que les autres bibliothèques ajoutent des documents issus de leurs collections en les numérisant sous forme de fichiers JPG ou METS-ALTO, selon le logiciel dont elles disposent.

Cette bibliothèque numérique, qui permet de promouvoir la collaboration entre les bibliothèques et les pays et de susciter l'intérêt de groupes d'utilisateurs spécifiques ou du grand public, donne lieu à la création d'expositions ou collections numériques thématiques. La collection de plus de 400 articles de journaux sur la Belgique publiés entre 1866 et 1945⁵ en est un exemple. Une douzaine d'autres collections de ce type ont été créées en extrayant les documents les plus intéressants parmi des milliers afin de faciliter l'accès des utilisateurs aux documents sur un sujet donné. La fonction de recherche par mot-clé dans le texte intégral, rendue possible



© : Bibliothèque universitaire Svetozar Marković – Belgrade

par les fichiers METS-ALTO, facilite grandement la recherche de documents par rapport à la fastidieuse recherche manuelle qui serait sinon nécessaire. La création de ces collections ou expositions⁶ a permis aux bibliothèques participantes de se rapprocher dans le but de fournir à leurs utilisateurs des documents sélectionnés en fonction d'une ville, d'une personnalité célèbre ou d'une question thématique.

En encourageant l'utilisation des outils numériques dans les bibliothèques de plusieurs pays des Balkans occidentaux, les financements de l'Union européenne et, dans une certaine mesure, les financements nationaux, ont contribué à rapprocher les professionnels des bibliothèques et leurs publics et à leur faire prendre conscience que l'histoire qu'ils partagent est précieuse. Lorsqu'ils sont accessibles aux utilisateurs à partir d'un point d'accès en ligne unique, les notices bibliographiques, les thèses de doctorat et les documents du patrimoine culturel se révèlent plus utiles aux utilisateurs des différents pays des Balkans occidentaux que lorsqu'ils sont conservés dans des dépôts ou des interfaces en silo. En créant l'infrastructure nécessaire à la fourniture de ces services partagés et en l'utilisant, les bibliothécaires des différents pays des Balkans occidentaux développent des relations professionnelles plus étroites qui permettront à l'avenir d'améliorer les services existants et de rejoindre éventuellement d'autres services de bibliothèques numériques.

ADAM SOFRONIJEVIC

Directeur-adjoint de la bibliothèque Svetozar Marković,
Université de Belgrade
sofronijevic@unilib.rs



La salle de lecture de la bibliothèque universitaire Svetozar Marković de Belgrade.

[3] METS et ALTO sont des formats XML gérés par la Bibliothèque du Congrès de Washington (USA).

[4] <http://www.europeana-newspapers.eu>

[5] Disponible sur <http://belgija.unilib.rs/eng/index.htm>

[6] Les sélections thématiques sont consultables sur <http://pretraziveizlozbe.unilib.rs>

Dans un pays où se côtoient 4 langues nationales et 26 cantons autonomes, les outils cloud ont permis d'unifier les multiples réseaux et portails nés au fil du temps, notamment pour les ressources électroniques.

Suisse : des réseaux multiples fédérés dans le cloud

La bibliothéconomie suisse a connu durant la seconde décennie du 21^{ème} siècle de profonds changements. Le premier catalogue en ligne a été créé par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) pour l'ouverture de son site central sur le nouveau campus de Dorigny en 1971. C'est sur ce catalogue reposant sur le logiciel Sibil (Système intégré pour les bibliothèques lausannoises) entièrement développé par la BCU Lausanne que se construira ensuite le réseau Rebus (Réseau des bibliothèques utilisant Sibil) en décembre 1982, puis le réseau romand des bibliothèques Rero (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale) en 1985, qui migra dès 1997 sur le logiciel commercial Virtua et VTLS/Virtua depuis 2002.

Parallèlement, les bibliothèques universitaires germanophones créèrent leur propre réseau en 1983, d'abord sur le logiciel Ethics de l'ETHZ (École polytechnique Fédérale de Zurich), porté sur le logiciel commercial Aleph 500 d'ExLibris en 1998/1999. La Bibliothèque nationale suisse (BN) fut informatisée, quant à elle, sur sa propre installation de Virtua de VTLS en 1993. S'en suivirent quelque 20 ans apparemment calmes durant lesquels les réseaux germanophones IDS/Nebis, Rero et la BN se développèrent chacun de son côté.

D'autres réseaux cantonaux de portée moins grande se développèrent d'un côté et de l'autre de la Sarine, entre autres le réseau BGR des bibliothèques du canton des Grisons dès 2004 (23 bibliothèques), le réseau *Baselbieter Bibliotheksverbund* (9 bibliothèques) ainsi que le *Verein Bibliotheken Nordwestschweiz* (19 bibliothèques) à Bâle-Campagne dès 2009, ou encore le réseau développé autour de la Kornausbibliothek à Berne dès 2010 (21 bibliothèques). Enfin, mentionnons la création du réseau Alexandria des bibliothèques de la Confédération dès 1996.

À l'orée des années 2000, une subvention fédérale des Hautes Écoles (HE) permit de développer le métacatalogue SwissBib, un outil qui permit la découverte des fonds non seulement des grandes bibliothèques universitaires, mais également de beaucoup de bibliothèques communales et cantonales absentes des trois grands réseaux académiques suisses et des quelques autres réseaux cantonaux.

RENDRE VISIBLES LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Dès le début des années 2000, les mêmes subventions fédérales permirent aux bibliothèques universitaires de se lancer dans l'acquisition massive de ressources électroniques. Dans l'incapacité de faire apparaître les titres de ces bouquets de ressources dans des outils développés pour le catalogage et le prêt de monographies, les bibliothèques universitaires développèrent tout d'abord des portails de ressources électroniques. La multiplication de ces portails exigeait des utilisateurs qu'ils effectuent des recherches sur plusieurs catalogues d'une même bibliothèque. Les établissements firent rapidement pression sur les réseaux afin qu'ils fournissent de nouveaux outils cloud permettant l'import et la mise en valeur aisée des ressources électroniques, rapidement devenues cruciales pour leurs chercheurs. L'exercice s'avéra extrêmement complexe et douloureux dans un pays multilingue où, de plus, le principal flux financier se trouve au niveau de cantons aux tailles et aux moyens économiques très disparates. Entre 2000 et 2014, plusieurs projets de réformes de gouvernance et d'évaluations communes de nouveaux outils furent envisagés, au sein des réseaux et entre réseaux, puis abandonnés. En désespoir de cause, l'un des grands partenaires et financeurs de Rero, le canton de Vaud, annonça qu'il quitterait le réseau fin 2016 au vu de l'incapacité du réseau Rero à se réformer pour investir dans une nouvelle technologie.

L'annonce du départ du canton de Vaud de Rero ébranla la planète bibliothéconomie suisse dans ses fondements. La BCU Lausanne fut chargée de reprendre la gestion de la centaine de bibliothèques vaudoises à leur sortie de Rero et d'implémenter les nouvelles technologies cloud pour cet ensemble à fin 2016. Ce départ libérait aussi la possibilité de revoir la structure des réseaux au niveau national. De 2011 à 2014, la Conférence des bibliothèques universitaires suisses (CBU) avait mené, avec des participants des directions d'IDS/Nebis, Rero et de la BN, le projet Gemeval (*Gemeinsame Evaluation eines neuen Bibliothekssystem*). Gemeval avait abouti à une esquisse de cahier des charges pour procéder à

un appel d'offres public en vue de l'acquisition commune d'un logiciel cloud pour ces trois périmètres. En fin de compte, un appel d'offres commun a été abandonné en raison de la disparité des organes décisionnels qu'il aurait impliqué.

La BCU Lausanne reprit l'esquisse de cahier des charges Gemeval et le compléta pour lancer l'appel d'offres public pour le réseau dont elle allait être en charge à fin 2016, dénommé Renouvaud. ExLibris remporta cet appel d'offres public avec les outils Alma/Primo sur lesquels les 110 bibliothèques du réseau Renouvaud furent lancées avec succès le 22 août 2016.

La BN suivit avec son propre appel d'offres en 2016, et choisit les mêmes outils cloud.

UN PROJET DE RÉSEAU NATIONAL

Les tenants d'IDS/Nebis reprirent l'idée d'un réseau national et lancèrent fin 2014 SLSP (*Swiss Library Service Platform*) en tant que projet de 15 Hautes Écoles. La principale difficulté était de trouver une structure capable de porter un appel d'offres public pour l'ensemble des partenaires. Dans ce but, la SLSP SA fut créée le 30 mai 2017, avec les 15 institutions fondatrices comme actionnaires. La SLSP SA aboutit avec son appel d'offres le 3 janvier 2018 et passa sur les mêmes outils Alma/Primo d'Exlibris en *live* au 7 décembre 2020. Elle regroupe actuellement 470 bibliothèques suisses.

Depuis début 2021, l'ensemble des bibliothèques anciennement sur IDS/Nebis, la BN et les bibliothèques du réseau vaudois Renouvaud travaillent donc toutes sur les mêmes outils cloud. Depuis 2019, des amorces de collaborations sont discutées, au vu du fait qu'elles se partagent toutes le même prestataire et les mêmes outils. Les partenaires académiques de Rero ont quitté fin 2020 le réseau pour rejoindre SLSP SA. Rero continue d'offrir des services à une cinquantaine de bibliothèques non universitaires, sur la base d'une nouvelle gouvernance et au moyen de l'outil Rero ILS développé par le réseau sur la base d'Invenio.

90 % DU CATALOGAGE AUTOMATISÉS EN 2021

Bien que ne faisant pas partie de l'Union européenne, la Suisse est souvent décrite comme un laboratoire de l'Europe. En matière de bibliothéconomie, c'est certainement le cas, et la Suisse rencontre toutes les difficultés que rencontrerait un projet paneuropéen en la matière. En effet, sur son territoire pourtant exigu se bousculent 4 langues nationales et 26 cantons farouchement autonomes du point de vue financier et culturel.

L'ensemble des bibliothèques académiques suisses utilise actuellement pour le catalogage le format MARC21 mais les règles de catalogage ont toujours divergé dans le détail entre IDS/Nebis, Rero et la BN.

S'il a été relativement simple d'émettre des règles de catalogage pour le réseau Renouvaud, ainsi que pour la BN, la question est moins évidente pour les bibliothèques participant à la SLSP SA. Les outils de conversion de formats et d'assistance à l'enrichissement des métadonnées sont donc les bienvenus. Au bénéfice des outils cloud depuis 5 ans, Renouvaud a ainsi développé un arsenal d'outils d'aide au catalogage, notamment dans le cadre de l'intégration de nouvelles bibliothèques. Ceci permet déjà l'import d'environ 90 % de notices automatiquement adaptées aux normes en vigueur dans le réseau. En 2021, la BCUL mène un projet devant permettre d'automatiser 90 % du catalogage courant et d'enrichir automatiquement les notices importées.

La question de l'indexation suscite beaucoup de discussions et était déjà fort débattue au sein de Rero (qui indexe en Rameau sans pré-coordination). Renouvaud opta en 2016 pour une indexation en Rameau pur. Afin de pouvoir bénéficier de cette indexation relativement complexe pour un maximum d'ouvrages, Renouvaud a mis en œuvre dès octobre 2016 l'outil d'assistance Platex permettant une indexation semi-automatique. Les bibliothèques qui ont rejoint SLSP, quant à elles, n'ont pas changé leurs vocabulaires d'indexation suite au passage à Alma et continuent donc à indexer comme elles le faisaient auparavant.

Au vu de la proportion croissante de ressources électroniques dans les catalogues des bibliothèques universitaires, le mouvement vers l'import et l'enrichissement automatique des notices ainsi que vers l'automatisation de l'indexation va certainement gagner en importance dans les années à venir.

JEANNETTE FREY

*Directrice de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, présidente de Liber
jeannette.frey@bcu.unil.ch*

BIBLIOTHÈQUE
CANTONALE ET
UNIVERSITAIRE
BCU LAUSANNE

La BCU de Lausanne (ici le site HEP Vaud) a été chargée de reprendre la gestion des bibliothèques vaudoises sorties du réseau Rero.



© BCU Lausanne

Allemagne : le puzzle des réseaux sémantiques de données

Le fichier d'autorités intégré allemand offre aux institutions germanophones un vocabulaire fiable pour la création de réseaux sémantiques de données. Un travail de patience et de longue haleine.

La modernisation du fichier d'autorités intégré (GND dans son abréviation allemande) me fait penser à l'un de ces énormes puzzles constitués de milliers de pièces qui ne peuvent être résolus qu'au prix d'une extrême persévérance. En 2017, le programme de développement GND a permis de définir le cadre du puzzle et depuis lors, nous faisons tout pour remplir l'intérieur du cadre avec des secteurs qui s'intègrent lentement les uns aux autres et en ayant recours à de nombreuses activités parallèles ainsi qu'à des projets de coopération encouragés par la Fondation allemande pour la recherche (DFG). Parmi ces derniers figurent le projet GND4C¹ et le projet Orcid DE². Toutefois, nul ne sait si toutes les pièces seront présentes à la fin du travail ou si certaines manqueront. Il s'agit donc d'un puzzle destiné à des optimistes incorrigibles.

DES DONNÉES FIABLES POUR DES RÉSEAUX SÉMANTIQUES VALIDÉS

Le fichier GND offre à une communauté grandissante d'institutions culturelles et scientifiques de l'espace germanophone un vocabulaire fiable pour la création de réseaux sémantiques de données que nous considérons comme des passerelles culturelles et scientifiques. Ces passerelles stables, composées de notices d'autorité concernant des auteurs, des collectivités, Geographica, des événements, des créations intellectuelles et des termes techniques, sont un ingrédient déterminant de la colonne vertébrale d'un graphe de connaissances intersectoriel. Des concordances doivent lui permettre de relier par exemple des thésauri et des banques de données spécialisées des diverses disciplines scientifiques. Ce rôle déterminant du GND pour la mise en place d'une infrastructure de données intersectorielle est plus que jamais souhaité par les instituts de recherche. Parallèlement au lancement du programme de la Fondation allemande de la recherche concernant l'Infrastructure nationale des données de recherche (NFDI)³, la pression en ce qui concerne les attentes n'a cessé d'augmenter. De plus en plus de consortia se mettent au travail et le GND joue dans leurs projets un rôle central en tant que lien entre les différentes spécialités. Pour remplir ce rôle de passerelle, le GND doit se rapprocher des besoins de ces communautés, notamment dans le domaine des sciences humaines.

Toutefois, le GND est une œuvre collective de plus de 1000 institutions derrière laquelle se cachent des rédacteurs motivés qui contribuent, grâce à leur expertise et à leur souci de la qualité, à l'excellence et à la fiabilité des données. En cas de modifications, il faut donc convaincre de nombreuses institutions et personnes. Il faut notamment trouver un équilibre entre les intérêts des nouvelles communautés et les partenaires de longue date tout en conservant les points forts du GND : qualité, fiabilité et universalité.

ÉTAT DES LIEUX EN SIX SECTEURS CLÉS

Gouvernance : les représentants de nouvelles communautés viennent progressivement s'ajouter à la gouvernance et aux organes du GND. L'introduction de forums et de groupes de travail destinés à regrouper les besoins de chaque communauté en est un élément important. Seul l'organisme partenaire appartenant à telle communauté ou proche d'elle est à même d'en connaître les besoins et d'échanger avec elle. La mission de la Bibliothèque nationale allemande en tant que centrale GND consiste à proposer la plateforme et le cadre fiable pour cette coopération.

Rédaction commune : les nouvelles agences GND pour les communautés des archives et de la conservation et restauration des monuments historiques ont lancé leur pilote informatique. Elles se chargent des tâches de rédaction et de conseils pour ces différentes communautés.

Règles et format : le support pour des développements spécifiques aux communautés dans le modèle de données (dites *Domaines PLUS*) est sur le point d'entrer en phase de production. Les bases de données peuvent ainsi être enrichies de manière modulaire avec des informations dotées d'une fonction et d'une compétence particulières. Le noyau commun d'un enregistrement est ainsi libéré de certaines exigences trop spécifiques. En parallèle, la documentation GND est actuellement transférée sur une nouvelle plateforme technique entièrement révisée.

Base de données : la base de données est progressivement élargie en fonction des besoins des nouvelles communautés. Citons par exemple l'optimisation des normes pour les sciences littéraires grâce au projet « Titre de l'ouvrage en tant qu'espace de connaissances »⁴. Les expériences concrètes ont

[1] https://www.dnb.de/EN/Professionell/ProjekteKooperationen/Projekte/GND4C/gnd4c_node.htm

[2] <https://www.orcid-de.org>

[3] https://www.dfg.de/en/research_funding/programmes/nfdi/index.html

[4] <https://www.klassik-stiftung.de/herzogin-anna-amalia-bibliothek/werktitel-als-wissensraum>

permis de développer un flux de travail et une liste de critères pour les notices et les enrichissements.

Mise en réseau des données et analyse : les liens à l'intérieur du GND et avec d'autres systèmes comme l'Orcid ont pu être renforcés par des procédures mécaniques et un Service des réclamations⁵. Dans le cadre d'un projet, nous travaillons à l'entretien de concordances croisées des termes du GND vers d'autres thésauri comme Rameau.

Applications et interfaces : avec le *GND-Explorer*, nous développons actuellement une application qui permettra de fouiller dans les données et de visualiser les hiérarchies et les liens sémantiques. Par ailleurs, afin de faciliter la coopération avec les nouveaux venus dans le cadre de projets de recherche, les possibilités de saisie ont été élargies grâce à de simples formulaires Web.

En outre, le logiciel Wikibase⁶ est élargi en tant que « deuxième lieu de résidence » pour le GND, ce qui va faciliter tout particulièrement la coopération avec les utilisateurs de Wikidata.

CRÉER UNE INTERFACE STANDARDISÉE

Afin que la vision d'un *graphe de connaissances intersectoriel* devienne réalité, il faut toutefois créer des conditions-cadres appropriées autour du GND. Ainsi, une infrastructure commune est nécessaire pour permettre l'utilisation facile des différentes sources de données. Plus précisément, une couche logicielle qui présente les sous-graphes (GND, base d'autorités spécialisée, banques de données spécialisées, etc.) est nécessaire, aussi bien pour l'utilisation que lors de la saisie des données. Nous imaginons un réseau de banques de données qui communiquent entre elles grâce à des interfaces standardisées. Le candidat auquel nous avons pensé pour de telles solutions est le logiciel *Wikibase*, le logiciel de banque de données derrière le projet Wikidata. Utiliser le même logiciel que la plus grande base mondiale de connaissances, nous semble logique. Malheureusement, Wikibase ne remplit pas encore toutes les exigences. Nous sommes toutefois convaincus de son potentiel⁷. C'est pourquoi nous essayons de nous mettre d'accord sur une éventuelle feuille de route avec des partenaires du programme NFDI et *Wikimedia Deutschland* (les développeurs de Wikibase).

OBTENIR DES FINANCEMENTS PÉRENNES

Afin d'aider les utilisateurs dans leurs recherches, un autre défi consiste à mettre sur pied des services de gestion des données pour les différents domaines spécifiques. Entretenir les notices d'autorité, développer des modèles spécifiques, créer des banques de données spécialisées, utiliser des méthodes d'analyse des données mécaniques : il s'agit-là de tâches complexes qui demandent de l'expérience et une expertise spécifique. La fiabilité des données



© Deutsche Nationalbibliothek - Frankfurt



ne peut être atteinte que par un financement permanent. C'est une mission sur le long terme qui, malheureusement, vitote aujourd'hui encore en grande partie dans les projets de financement du passage au numérique. Les bibliothèques universitaires et les centres de services aux bibliothèques en Allemagne se disent compétents pour apporter leur soutien aux projets de recherche concernant les notices d'autorité uniquement dans certains cas exceptionnels, ce soutien ne faisant pas explicitement partie de leur mission. Faire changer les mentalités est probablement la partie du puzzle qui va demander le plus de temps. Mais nous allons persévérer en ce sens.

L'excellent échange dans le cadre du projet très similaire de Fichier National d'Entités (FNE) de l'Abes et de la Bibliothèque nationale de France est une aide cruciale pour résoudre ce puzzle. Il existe indéniablement des points communs en termes de défis et d'ébauches de solution. Et qui sait : certaines pièces manquantes du puzzle se trouvent peut-être dans l'espace européen ?

↑ La Bibliothèque nationale allemande remplit le rôle de centrale du Fichier d'autorités intégré

[5] <https://www.dnb.de/EN/Professionell/ProjekteKooperationen/ORCID/orcid.html>

[6] <https://wikiba.se>

[7] <https://www.wikimedia.de/projects/wikilibrary-manifest>

JÜRGEN KETT
Bibliothek nationale allemande
j.kett@dnb.de

DEUTSCHE
NATIONAL
BIBLIOTHEK

Au Danemark, les bibliothèques académiques bénéficient de plusieurs réseaux mutualisés à l'échelle nationale, dont un catalogue collectif commun et des licences nationales pour les ressources numériques.

Danemark : des réseaux structurants au service des bibliothèques de recherche

La Bibliographie nationale est gérée par le Centre bibliographique danois (DBC)¹ et la Bibliothèque royale du Danemark. Le premier se charge d'enregistrer l'essentiel des dépôts de livres, documents sonores ou audiovisuels, documents Internet, articles de journaux ou de magazines, tandis que la seconde s'occupe des périodiques, des documents cartographiques et de la musique imprimée.

Lorsque la Bibliothèque royale reçoit des livres dans le cadre du dépôt légal, la première étape consiste à vérifier si le titre est enregistré dans le catalogue collectif national. S'il a déjà été enregistré par le DBC, la fiche est téléchargée et enrichie des informations du

fonds documentaire. Si le livre remplit les conditions pour être enregistré dans la bibliographie nationale, mais n'est pas encore enregistré par le DBC, il est envoyé au DBC pour enregistrement avant acquisition. En 2020, le Centre bibliographique danois a catalogué 76 987 documents.

Toutes les ressources de la Bibliographie nationale sont publiées dans le Catalogue collectif danois. Pour les documents cartographiques et la musique imprimée, la publication est simplement enregistrée dans le fonds documentaire de la Bibliothèque royale du Danemark. Pour les périodiques, les notices sont livrées au DBC et sont publiées avec un identifiant géré par le DBC, de sorte que les bibliothèques publiques peuvent signaler leurs fonds de périodiques en utilisant cet identifiant.

Après avoir été financé par le ministère de la Culture, le travail relatif à la Bibliographie nationale incombant au Centre bibliographique danois est financé depuis 2020 par l'Association des Gouvernements Locaux du Danemark (LGDK) qui regroupe 98 municipalités danoises et qui reçoit du gouvernement des subventions en conséquence.

UN CATALOGUE COMMUN À TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DANOISES

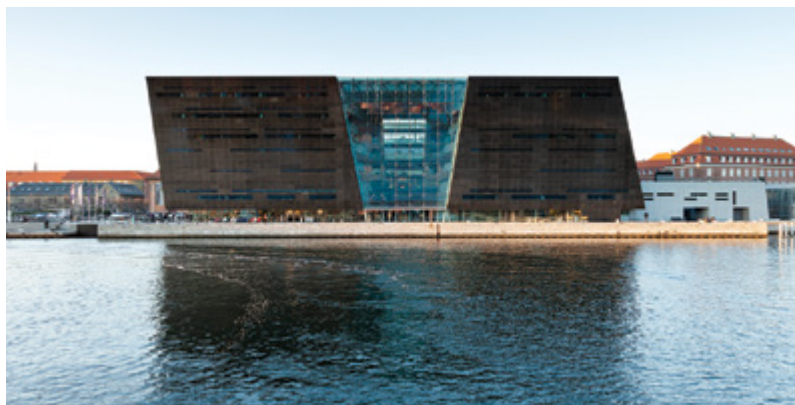
Le Catalogue collectif danois² est accessible à la fois dans l'outil professionnel Netpunkt et sur le site public bibliotek.dk.

Netpunkt est réservé aux bibliothèques abonnées. Il donne accès à des services tels que la base de données des bibliothèques et le système de classification national ainsi qu'à DanBib. A la fois catalogue national commun et infrastructure numérique intégrant les fonctionnalités du prêt interbibliothèques et de la réutilisation des données bibliographiques, DanBib, créé en 1994 sur la base d'un accord entre les municipalités et le ministère de la Culture, compte environ 30 millions de références. Il rassemble la base de données partagée de la Bibliographie nationale ainsi que les fonds documentaires de toutes les bibliothèques danoises. Grâce à l'utilisation de normes techniques et bibliographiques communes, DanBib

[1] <https://www.dbc.dk/english>

[2] <https://danbib.dk/english>

© Laura Stamer



➤ "Le Diamant Noir" (1999) Édifice principal de la Bibliothèque Royale Danoise – Copenhague

© Laura Stamer



➤ Ancien bâtiment (1906) de la Bibliothèque Royale Danoise – Copenhague, derrière le "Diamant Noir", vu depuis les jardins de la Bibliothèque

peut communiquer avec les systèmes spécifiques des bibliothèques locales.

Né en 2000 grâce au financement du ministère de la Culture et géré depuis 2020 par l'Association des Gouvernements Locaux du Danemark, bibliotek.dk constitue quant à lui le portail grand public donnant accès à l'intégralité du contenu des bibliothèques danoises, library.dk offrant une interface utilisateur en anglais.

Le Danemark a été le premier pays à mettre en œuvre la nouvelle norme PEB : *ISO 18626 Information et documentation - Transactions de prêt interbibliothèques* sur la totalité du territoire national pour la gestion du prêt interbibliothèques.

Lorsqu'un usager fait la demande d'un titre dans bibliotek.dk, le système l'envoie aux bibliothèques possédant le titre et choisit le meilleur fournisseur (document en stock ou date de disponibilité). Deux tiers des demandes sont traités automatiquement sur la base des règles données à la fois par les bibliothèques détenant le titre et par la bibliothèque de retrait indiquée par l'utilisateur. Un tiers est traité par la bibliothèque de l'emprunteur, un employé étant alors chargé de trouver le meilleur fournisseur.

La possibilité pour tous les citoyens de se procurer des documents directement auprès des bibliothèques universitaires garantit une utilisation large de ces collections.

UN ACCORD MAJEUR AVEC ELSEVIER

De 1999 à 2019, la Bibliothèque électronique de recherche du Danemark (DEFF), née du projet mené conjointement par trois ministères (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et ministère de l'Enfance et de l'Éducation), a articulé la coopération entre les bibliothèques universitaires ou de recherche danoises. En 2019, les négociations avec les éditeurs de publications électroniques ont finalement été placées sous la responsabilité de la Bibliothèque royale, les ministères gardant en charge les questions financières. Ce changement d'organisation nécessite la mise en œuvre d'un système de recherche et d'un système intégré de gestion de bibliothèque de niveau supérieur. En 2019, Primo VE, le nouveau système de recherche, et Alma, le nouveau système intégré de gestion de bibliothèque, entrent en service à la Bibliothèque royale du Danemark et à l'université d'Aalborg. Par la suite, d'autres universités adoptent ces systèmes et six universités danoises sur huit font aujourd'hui partie du même consortium.

La nouvelle organisation pour le traitement des licences des publications électroniques a permis, début 2021, une évolution notable. La Bibliothèque royale du Danemark a négocié un accord avec l'un des plus grands éditeurs mondiaux de revues scientifiques, Elsevier, pour permettre aux chercheurs et aux universités danoises d'accéder plus facilement aux articles publiés dans les revues de l'éditeur sans frais supplémentaires.

Une grande partie de la recherche mondiale est aujourd'hui enfermée derrière des verrous d'accès payant, les éditeurs scientifiques exigeant de l'argent à la fois pour publier les articles de recherche et pour fournir l'accès à leur lecture. Le nouvel accord, au service de plus de 30 institutions danoises dont les huit universités du pays, a conduit à la levée des plafonds quant au nombre de publications d'Elsevier que les chercheurs danois peuvent imprimer. En outre, l'accès aux publications de recherche danoises est désormais immédiat et gratuit.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES : UN MODÈLE NATIONAL À TROUVER

En janvier 2021, la base de données nationale des publications scientifiques danoises centralisant l'accès aux bases de données locales des institutions scientifiques danoises a été supprimée.

Dans le courant de l'année, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science étudiera une nouvelle manière de dresser un aperçu des résultats de la recherche danoise. Pour les universités, les données relatives à l'indicateurs d'accès ouvert³ et à l'indicateur bibliométrique en recherche⁴ continueront d'être collectées.

En attendant, 16 bases de données d'institutions scientifiques locales sont accessibles⁵ et le National Open Research Analytics (Nora)⁶ peut fournir un aperçu et une analyse préliminaire des résultats de ces dernières années.

Nora est un prototype construit pour le Danemark entre 2014 et 2019 à partir des données de Dimensions et d'outils logiciels ouverts. Il fournit des analyses des données relatives à la recherche scientifique pour des structures telles que des universités, des hôpitaux et des institutions gouvernementales.

Les huit universités danoises utilisent toutes, quoique sous des noms différents, le système d'information sur la recherche actuelle Pure. Il s'appelle *Curis* à l'université de Copenhague, *VCN* à l'université d'Aalborg et *Orbit* à l'université technique du Danemark. Développé au Danemark, Pure est utilisé à l'international et commercialisé par Elsevier depuis 2012. L'indicateur bibliométrique en recherche (IBR) est un élément du modèle performatif qui régit l'attribution de nouvelles subventions globales aux universités pour la recherche, allouées en fonction du volume de production de publications scientifiques évaluées par des pairs et publiées. Cet indicateur se base sur le nombre d'enregistrements de publications que les universités effectuent dans le système d'information sur la recherche actuelle Pure (CRIS). Les publications sont inventoriées une fois par an et des points leur sont attribués dans le système IBR.

LEIF ANDRESEN

Consultant principal à la
Bibliothèque royale du Danemark
leif@kb.dk

[3] L'indicateur d'accès ouvert : <https://www.oaindikator.dk/en>

[4] L'indicateur bibliométrique en recherche : https://ufm.dk/en/research-and-innovation/statistics-and-analyses/bibliometric-research-indicator?set_language=en&cl=en

[5] Via la liste disponible sur <https://www.forskningsdatabasen.dk>

[6] National Open Research Analytics (NORA) : <https://nora.adm.dtu.dk/about>



Les bibliothèques de recherche suédoises *en déficit de coopération nationale*

Faute d'une réelle stratégie nationale et malgré quelques initiatives probantes, les bibliothèques de recherche suédoises manquent d'outils de collaboration à l'échelle du pays.

Lorsque j'ai débarqué dans le monde des bibliothèques suédoises il y a huit ans, j'étais un extraterrestre. Jusque-là, j'avais passé ma carrière dans le monde de la recherche universitaire où les valeurs dominantes sont l'indépendance, la distance critique, la compétitivité et la capacité à trouver des solutions innovantes et alternatives, mais où on peut parfois se sentir isolé. Ce qui m'attirait le plus dans le monde des bibliothèques, ainsi que dans le poste de directeur d'une grande bibliothèque universitaire, c'était l'esprit de coopération professionnelle ainsi que le rôle des bibliothèques en tant qu'infrastructures de soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur, non seulement au niveau local mais aussi dans des contextes nationaux et internationaux.

UNE BIBLIOTHÈQUE DANS CHAQUE UNIVERSITÉ

S'il est vrai que « la culture d'entreprise fait de la stratégie son petit déjeuner » (citation célèbre attribuée au consultant en management Peter Drucker), les structures institutionnelles ont également le droit de s'asseoir à la même table pour un copieux repas matinal. Le système des bibliothèques de recherche suédois se compose de la Bibliothèque royale, c'est-à-dire la Bibliothèque nationale, des bibliothèques d'une quarantaine d'universités et collèges universitaires, ainsi que des bibliothèques spécialisées de divers organismes gouvernementaux. En Suède, la Bibliothèque royale et les universités sont elles-mêmes des institutions gouvernementales officielles, ce qui signifie qu'elles jouissent d'un haut niveau d'indépendance. Chaque année, le gouvernement distribue des lettres d'instruction plus ou moins détaillées à ses agences gouvernementales. Leurs directeurs, ou recteurs dans le cas des universités, disposent d'une grande liberté dans l'exercice des fonctions qui leur sont confiées, le pouvoir étant ainsi encapsulé dans les différentes institutions. Les bibliothécaires en chef des universités rendent compte à leur recteur mais jouissent normalement d'une certaine indépendance, même si l'on observe une tendance croissante, quoique discutable, à

inscrire les bibliothèques dans un cadre administratif, en particulier dans les petits collèges universitaires. Dans ces derniers, cette situation n'est pas tout à fait déraisonnable étant donné la taille relativement petite de leurs bibliothèques mais ce type d'organisation soulève des questions quant à ses limites et à l'identité des bibliothèques modernes.

La loi suédoise sur les bibliothèques stipule que chaque université ou collège universitaire doit avoir sa propre bibliothèque. Au sein de la SUHF, l'association des établissements d'enseignement supérieur suédois, les recteurs se réunissent pour décider des questions de politique générale. Les bibliothécaires en chef et directeurs de bibliothèque s'y répartissent en sous-groupes de discussions professionnelles sous la direction d'un recteur. Le brassage des intérêts au sein de l'association (et de son sous-groupe de bibliothécaires) favorise la recherche de terrains d'entente plutôt que les débats difficiles où il s'agirait d'établir des priorités ou de concentrer le pouvoir.

DES CONSORTIA POUR LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES ET LES MÉTADONNÉES

La Bibliothèque royale dépend du ministère de l'Éducation mais elle est également chargée d'une mission importante pour le ministère de la Culture. Elle a donc une double mission et peut être décrite comme une organisation descendante, recevant des instructions détaillées du ministère. Selon la lettre d'instruction qu'elle reçoit, la Bibliothèque royale doit coordonner les bibliothèques universitaires ou de recherche mais cette instruction ne s'accompagne d'aucune autorité.

Contrairement à la Bibliothèque royale, les universités, bien qu'étant comme la Bibliothèque royale des agences gouvernementales, sont des organisations ascendantes, devant réagir rapidement et efficacement aux besoins de la recherche et de l'enseignement supérieur. Les infrastructures universitaires et les organismes de recherche suédois sont généralement organisés en consortia, ce qui est plus rarement le cas des bibliothèques.

Il existe cependant de bons exemples de collaboration des bibliothèques universitaires en Suède, comme le consortium Bibsam, au sein duquel la Bibliothèque royale négocie des accords de licence pour les ressources électroniques. Toutefois, l'augmentation des coûts, notamment dans le cadre de la transition vers l'accès ouvert, met à mal la collaboration puisqu'il revient aux universités de payer la facture. Autre exemple de collaboration, le consortium DiVA, qui compte 49 membres et qui est dirigé depuis Uppsala, est un système de diffusion des métadonnées et des textes intégraux des publications de la recherche. Il fournit des métadonnées au service Swepub de la Bibliothèque royale, ces données étant ensuite utilisées pour l'évaluation de la recherche.

UNE STRATÉGIE NATIONALE À INVENTER

La coexistence en Suède de deux systèmes de dépôts pour la mise à disposition du patrimoine culturel numérisé est un bon exemple à la fois de la problématique ascendante/descendante et du problème des systèmes qui se chevauchent. On trouve une multitude d'anciens catalogues spécialisés mais ceux-ci sont accessibles numériquement via différents systèmes informatiques. Les fonds documentaires physiques des grandes bibliothèques, quant à eux, ne sont pas coordonnés, laissant en suspens la question « qui doit garder quoi ? » et ils pâtissent de pratiques de catalogage disparates. À titre de développement prometteur de la coopération, on peut tout de même citer l'initiative conduite conjointement par la Bibliothèque royale et cinq grandes bibliothèques universitaires visant à préparer et à encourager la numérisation à grande échelle des imprimés suédois de ces six derniers siècles, un domaine dans lequel la Suède est tristement à la traîne.

Des ressources sont nécessaires pour les projets nationaux de grande ampleur tels que la numérisation mais les bibliothèques de recherche suédoises ne sont généralement pas sous-financées et les compétences nécessaires sont disponibles. Le problème est plutôt d'identifier les moyens d'une collaboration fructueuse, en surmontant les défis posés par les cultures professionnelles et les structures organisationnelles. Je suis convaincu que cette collaboration est actuellement sous-optimisée en raison d'un manque de stratégie et d'orientation auquel il faut remédier.

CRÉER DES CONSORTIA

La meilleure réponse à apporter à cette sous-optimisation est de traiter les bibliothèques de recherche comme une infrastructure nationale collaborative en créant des consortia qui clarifient les tâches et prennent en charge la gouvernance et le financement. Lorsque j'ai pris le poste de directeur de la biblio-



© Bibliothèque universitaire - Uppsala

thèque de l'université d'Uppsala en 2012, j'ai réalisé que celle-ci fêterait son 400^{ème} anniversaire en 2020/2021 (en raison de la pandémie, les célébrations furent malheureusement un peu austères). Cinquante ans plus tôt, lors d'une conférence célébrant les 350 ans de la bibliothèque de l'université d'Uppsala, d'éminents bibliothécaires du monde entier discutaient déjà de l'avenir de leurs institutions. Dans le compte-rendu de cette conférence de 1971, James E. Skipper, directeur des bibliothèques de l'université de Californie à Berkeley, décrit avec acuité une situation qui semble aujourd'hui toujours d'actualité : « La coopération entre bibliothèques est un paradoxe. Nous avons l'habitude de nous agenouiller devant l'autel de la coopération mais seulement pour mieux pêcher de nouveau. Au travers de toute la profession, c'est dans notre domaine que la nécessité de coopérer fait couler le plus d'encre, pourtant nous sommes ceux qui progressent le moins en ce sens ».

La culture des bibliothèques est forte mais l'ère du numérique a tout bouleversé. Les frontières disparaissent et les services finiront par devenir transparents. Les usagers d'aujourd'hui et de demain sont au centre des préoccupations, et ils demandent des ressources et des compétences parfaitement gérées. Le leadership, la stratégie et les nouveaux modèles seront déterminants.

LARS BURMAN

Professeur, directeur de la bibliothèque de l'université d'Uppsala
lars.burman@ub.uu.se

Le «salon» de la bibliothèque universitaire d'Uppsala, qui a fêté son 400^{ème} anniversaire en 2020.



UPPSALA
UNIVERSITET

Depuis plus de 30 ans, la Scurl offre à ses membres une infrastructure collaborative permettant de construire des projets à l'échelle nationale notamment pour le partage des ressources numériques.

Écosse : une confédération au service d'une vision nationale

La Confédération écossaise des bibliothèques universitaires et de recherche (*Scottish Confederation of University and Research Libraries, Scurl*)¹ a été créée il y a plus de 30 ans avec pour mission de faciliter la collaboration entre les bibliothèques universitaires ou de recherche en Écosse. Elle compte parmi ses 26 membres l'ensemble des 19 bibliothèques de l'enseignement supérieur du pays mais également 7 autres établissements dont la Bibliothèque nationale d'Écosse, la bibliothèque de l'Open University, les grandes bibliothèques publiques (Édimbourg et Glasgow), et plusieurs établissements spécialisés tels que la bibliothèque du Royal Botanic Garden d'Édimbourg et celle du Musée national d'Écosse.

La vision de la Scurl repose sur le principe suivant : encourager les étudiants et les chercheurs à concrétiser leur objectif et les accompagner dans leurs recherches grâce à des services en bibliothèque leur donnant accès à des collections riches et diversifiées. Pour atteindre ce but, la confédération travaille dans cinq domaines clés : acquisitions, services partagés, sensibilisation et accompagnement, gestion des collections et accès aux ouvrages.

UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'initiative la plus importante de la Scurl est sans aucun doute la Bibliothèque numérique de l'enseignement supérieur d'Écosse (*Scottish Higher Education Digital Library, SHEDL*)², créée en 2009 pour optimiser l'accès aux ressources électroniques et pour répartir de façon équitable les frais qui leur sont associés. La gestion des négociations individuelles est répartie entre cinq groupes de travail structurés en fonction du type de contenu : les livres électroniques, les revues, les contenus d'apprentissage, les livres imprimés et les abonnements.

La SHEDL a publié en avril 2021 une mise à jour de son Résumé stratégique afin de s'adapter aux nouveaux principes d'acquisition. La plupart des contrats conclus par la SHEDL pour l'accès aux revues s'alignent déjà avec l'objectif de créer une « bibliothèque partagée ». Cependant, les contrats de la SHEDL n'incluent pas tous l'intégralité de son consortium.

FAVORISER LES ÉCHANGES AU SEIN DE LA CONFÉDÉRATION

Dans un environnement complexe et changeant, il est primordial pour la Scurl de faire connaître toute l'étendue de ses activités et de communiquer avec toutes les parties prenantes afin de favoriser une compréhension mutuelle des problèmes liés aux acquisitions et de faire respecter les engagements communs : garantir le meilleur rapport qualité-prix possible ainsi que les conditions de licence et les accords de préservation les plus avantageux.

Une autre fonction importante de la Scurl est de favoriser les liens entre ses membres. Elle a pour cela mis en place une série d'événements au cours desquels les membres peuvent construire leur réseau, et créé des groupes d'intérêt spécifique permettant à ses membres de s'appuyer sur l'expérience et l'expertise collectives du groupe. La Scurl œuvre aussi à faire avancer les projets à l'échelle nationale. L'Écosse est un petit pays d'environ 5,5 millions d'habitants, il est donc relativement aisé de parvenir à un consensus sur des questions d'ordre politique ou sur les pratiques à adopter.

UN PATRIMOINE DOCUMENTAIRE NATIONAL CONSTRUIT COLLECTIVEMENT

C'est dans ce contexte collaboratif qu'émerge la stratégie relative aux derniers exemplaires d'ouvrages écossais (*Last Scottish Copy Policy, LSCP*) par le biais du groupe Collections et métadonnées de la Scurl. La LSCP a pour mission de garantir la responsabilité collective de la collection nationale. Bien que membre du Royaume-Uni, l'Écosse possède ses propres systèmes éducatifs, juridiques et de gouvernance qui confèrent au pays une identité culturelle distincte. Les collections des membres de la Scurl incarnent la production intellectuelle et la mémoire nationale collective de l'Écosse.

La LSCP vise donc à garantir que les chercheurs, au sens le plus large du terme, continuent d'avoir accès aux documents imprimés en Écosse. Bien que la LSCP s'applique principalement aux bibliothèques de l'enseignement supérieur, des documents importants sont conservés dans d'autres bibliothèques d'Écosse.

[1] <https://www.scurl.ac.uk>

[2] <https://icolc.net/consortia/214>



© Bibliothèque nationale d'Écosse - Edinbourg

La Bibliothèque nationale d'Écosse³ joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de cette politique. Il lui incombe en effet de conserver une copie de chaque livre écossais, comme l'indique sa stratégie de développement des collections. Si d'autres bibliothèques souhaitent retirer de leur catalogue certains exemplaires de livres écossais qui ne sont pas conservés ailleurs dans le pays, la Bibliothèque nationale d'Écosse les intégrera dans ses collections. Elle tient également à jour la Bibliographie nationale d'Écosse qui fournit un registre complet des publications écossaises depuis l'avènement de l'imprimerie en 1508.

La LSCP se veut exhaustive et s'applique à tous les ouvrages écossais, quelle qu'en soit la langue : ceux publiés en Écosse, publiés en dehors de l'Écosse par un ressortissant écossais, traitant des Écossais, de l'Écosse ou de tout aspect de la vie et de la culture écossaises, traitant d'un Écossais ou d'une Écossaise en particulier. Il existe cependant certaines zones d'ombre nécessitant un examen au cas par cas. Cette stratégie adopte une approche volontairement large pour s'aligner sur les politiques de gestion des collections locales qui restent subordonnées à la mission d'enseignement et de recherche des institutions. Il n'existe aucune stratégie globale de développement des collections à l'échelle de la Scuri s'appliquant à toutes les institutions membres. Une telle approche n'est pas réalisable compte tenu de la diversité de nos membres, de leurs collections et des contextes dans lesquels ils évoluent. Quoiqu'il en soit, les ouvrages concernés par la LSCP doivent pouvoir être identifiés.

UNE BASE DE CONNAISSANCES À L'ÉCHELLE DU ROYAUME-UNI

Pour répondre à ce besoin d'identification, il est possible de tirer parti de certains développements mis en œuvre à l'échelle britannique. La Base de connaissances bibliographiques nationale (*National Bibliographic Knowledgebase*, NBK) est une vaste agrégation de métadonnées bibliographiques hébergées par Jisc⁴, une société à but non lucratif fournissant

des solutions numériques pour l'éducation et la recherche au Royaume-Uni. Les contributions à la NBK proviennent des bibliothèques universitaires et spécialisées de tout le Royaume-Uni, l'objectif étant de fournir une vision aussi exhaustive que possible des collections qu'elles gèrent. La NBK s'inscrit en parallèle d'un ensemble de services rassemblés sous le nom de *Library Hub* et lancés en août 2019. L'outil *Library Hub Discover* permet de rechercher un titre dans les collections afin d'identifier les bibliothèques qui le proposent. *Library Hub Compare* va plus encore loin et permet aux utilisateurs d'effectuer une analyse comparative dans les collections de monographies et de périodiques.

À ce jour, 11 établissements d'enseignement supérieur écossais ont fourni des données à la NBK. Certains ont atteint ou atteindront prochainement l'objectif d'un téléchargement hebdomadaire dans la base de données élaborée par Jisc. D'autres contribuent moins fréquemment, les progrès réalisés sur ce plan ayant été retardés en 2020 par la pandémie de Covid-19.

Depuis avril 2021, le Groupe Collections et métadonnées s'emploie à soutenir une mise en œuvre plus large de la LSCP. L'objectif est de parvenir à un consensus sur un flux de travail pouvant être intégré aux pratiques de gestion des collections appliquées par nos institutions membres. Certains de nos collègues en Europe se sont montrés très intéressés par ce projet et nous étudions attentivement les initiatives similaires mises en œuvre pour la gestion collaborative des collections. Après cette phase initiale, nous envisageons d'appliquer cette politique aux ouvrages non imprimés en tenant compte de la possibilité pour les institutions de numériser les objets rares ou les collections importantes qu'elles détiennent. Il semble naturel d'étendre nos efforts de collaboration à la sphère numérique et d'adopter une approche holistique pour la préservation de nos collections nationales.

➔ La Bibliothèque nationale d'Écosse abrite le siège de la Scuri.

GILLIAN DALY

Directrice de la Scuri
g.daly@nls.uk



THE UNIVERSITY
of EDINBURGH

[3] <https://www.nls.uk>

[4] <https://www.jisc.ac.uk>

Consortium IReL : vers le libre accès en Irlande

Depuis sa création, IReL mène de front deux objectifs parfois divergents : offrir des services exclusifs à ses membres et multiplier les initiatives pour l'ouverture et le partage des connaissances.

Au début des années 2000, alors étudiant en bibliothéconomie et en sciences de l'information, j'ai assisté à une présentation sur le lancement du consortium IReL¹. Ce consortium, financé par des subventions de l'État, avait déjà commencé à octroyer au nom de plusieurs universités irlandaises des licences d'accès à certaines ressources électroniques, notamment à des revues incluses dans des « Big Deals » (bouquets d'abonnements à prix réduit), négociées auprès de grandes maisons d'édition. Parallèlement à ces investissements visant à favoriser l'accès aux revues, les universités créaient également des référentiels institutionnels afin d'héberger une copie en libre accès des travaux menés par leurs chercheurs et publiés dans ces mêmes revues. L'intervenant, directeur de bibliothèque, nous a alors parlé de certaines tensions entre deux de ses départements, l'un se prononçant en faveur du libre accès, l'autre consacrant des ressources beaucoup plus importantes au maintien du modèle historique, basé sur le système d'abonnement. Quand j'ai commencé à travailler pour l'IReL en 2017, son modèle était toujours le même, mais la nécessité d'utiliser le consortium pour favoriser l'ouverture de la recherche en Irlande était bien établie. Plusieurs initiatives nous ont permis de répondre à cette problématique.

S'ALLIER À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Depuis 2018, l'initiative la plus importante mise en place, afin de concrétiser cet objectif, a été de

nous associer à d'autres consortia européens pour conclure des accords transformants et user ainsi de notre pouvoir d'achat auprès des maisons d'édition ainsi que de faire en sorte que les travaux de nos chercheurs soient, par défaut, disponibles en libre accès dès leur publication.

Ces accords transformants ont commencé à apparaître en Irlande lorsqu'un consortium plus large, composé de membres de l'IReL mais aussi de non-membres, a exigé qu'un accord transformant soit conclu avec Elsevier. En 2020, après près de deux ans de négociations et alors que de nombreux consortia du monde entier se détournent des *Big Deals* un accord avec Elsevier, jugé satisfaisant a finalement été conclu. Désormais, plus de 700 articles publiés par des chercheurs irlandais peuvent être consultés en libre accès chaque année, à la plus grande satisfaction de notre communauté de recherche.

NÉGOCIER AU NIVEAU NATIONAL

À l'été 2019, l'IReL a adopté les principes de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (Liber) qui aident ses membres à négocier avec les éditeurs une transition vers le libre accès. Nous avons entamé des négociations avec vingt éditeurs de revues de toutes sortes, grands et petits, commerciaux et à but non lucratif, toutes disciplines confondues. Dans le cadre des renouvellements pour l'année 2020, nous avons accepté la proposition d'un certain nombre de maisons d'édition à but non lucratif disposées à inclure le libre accès dans leurs accords : ACM,



© Bibliothèque universitaire de Maynooth

[1] <https://irel.ie/about-irel>

AIB, Company of Biologists et Cold Spring Harbour Press. Certes, nous étions satisfaits de ce premier pas vers la concrétisation de notre objectif, et nous avons beaucoup appris en chemin, mais l'accès à la majorité des recherches publiées par les membres de l'IReL demeurait fermé, dans la mesure où nous n'avions pas encore conclu d'ententes avec les grands éditeurs. L'année 2020 a donc été le théâtre d'intenses négociations menées avec les autres maisons d'édition. La pression était d'autant plus forte que la pandémie de Covid-19, qui nous avait contraints à adapter nos méthodes de travail, faisait planer l'incertitude sur la reconduction, ou pas, de notre financement public en 2021.

Nous avons finalement eu de la chance. Nous avons obtenu quatorze offres satisfaisantes de la part de maisons d'édition, ainsi qu'un financement suffisant pour les finaliser. Ces accords permettront à l'ensemble des auteurs des institutions participantes de faire publier leurs recherches en libre accès par de grandes maisons d'édition, telles que Taylor and Francis, Wiley et Springer Nature, mais aussi par des éditeurs de plus petite envergure, notamment la Microbiology Society, la Royal Society et la Royal Irish Academy. Les chercheurs pourront désormais publier leurs recherches en libre accès dans 10 000 revues, sans avoir à supporter les frais habituellement dus par chaque auteur. Selon nos estimations, plus de 3 000 articles seront publiés en libre accès chaque année grâce à ces accords.

PROMOUVOIR LES ACCORDS TRANSFORMANTS

L'Irlande est rapidement devenue l'un des pays à publier le plus grand volume de recherches en libre accès (l'ESAC Market Watch classe l'Irlande à la 7^{ème} place sur 29 pays évalués). Le fait que l'IReL ait pu atteindre cet objectif si rapidement s'explique par l'élaboration d'un modèle transformant basé sur les travaux menés par la première vague de consortia et l'impulsion donnée par le Plan S qui ont facilité la coopération des maisons d'édition. La deuxième raison est que l'IReL est un petit consortium, presque intégralement financé par l'État irlandais. En générale, il est difficile, pour les consortia composés de membres devant financer eux-mêmes leurs dépenses, de parvenir à un consensus sur les accords transformants : comment concilier les besoins des institutions majoritairement axées sur la publication et ceux des membres qui sont principalement des lecteurs ? Le financement central de l'IReL nous permet de nous concentrer collectivement sur les avantages apportés par ces accords pour l'ensemble du consortium plutôt que sur les priorités locales.

Il reste encore beaucoup à faire pour préparer l'année 2022 et les suivantes. Nous devons continuer

de négocier la transition vers le libre accès auprès de quelques éditeurs avec qui nous avons déjà conclu des accords d'abonnement et explorer la possibilité de conclure de nouveaux accords avec des maisons d'édition publiant exclusivement en accès ouvert. Nous prévoyons également d'étendre l'IReL à un grand nombre d'établissements de l'enseignement supérieur du pays.

DIVERSIFIER LES INITIATIVES EN FAVEUR DU LIBRE ACCÈS

Pour soutenir l'ouverture de la recherche, nous ne nous contentons pas de signer des accords transformants. Si ces derniers s'avèrent utiles pour faciliter l'accès aux travaux de recherche menés en Irlande, nous savons que pour aboutir, cette transition mondiale vers le libre accès nécessitera l'emploi de différents modèles. Les institutions irlandaises continuent donc de soutenir la voie verte en tenant leurs référentiels institutionnels à jour et l'IReL soutient des initiatives telles que le projet pilote *Subscribe to Open d'Annual Reviews* et le partenariat Scoap3. Les bibliothèques membres de l'IReL soutiennent également, à titre individuel, l'*Open Library of Humanities* et d'autres maisons d'édition en open access qui ne facturent pas directement aux auteurs ou à leurs institutions les frais de publication de leurs articles. L'IReL envisage également d'appuyer plusieurs autres initiatives non commerciales en faveur du libre accès. Le libre accès ne représente qu'une partie de la tendance mondiale visant à faciliter l'accès aux articles de recherche et nous devons aligner les travaux de l'IReL à ceux menés par d'autres acteurs dans ce domaine au niveau national. L'IReL a choisi, dans cette optique, de devenir membre du *National Open Research Forum* d'Irlande, chargé de coordonner les efforts déployés au niveau national en faveur du libre accès, mais également dans d'autres domaines, tels que celui des données Fair et de l'infrastructure ouverte. Cette décision a déjà permis à l'IReL de diriger la création du consortium irlandais Orcid en 2020. Fort de vingt membres, l'IReL collabore avec des universités, des instituts de technologie, des mécènes et d'autres organisations de recherche en Irlande pour intégrer les outils de l'Orcid dans leurs systèmes et encourager leurs chercheurs à les utiliser. Au moment de sa création, il y a près de vingt ans, l'IReL admettait déjà qu'il lui serait difficile de concilier ses deux objectifs : fournir un contenu et des services exclusifs à ses membres tout en contribuant, pour le bien de tous, à l'ouverture et au partage des connaissances. Aujourd'hui, ces tensions existent toujours, mais nous continuons de chercher le point d'équilibre entre ces forces.

JACK HYLAND

Directeur IReL, université de Maynooth
jack.hyland@mu.ie



LES JOURNÉES CASUHAL 2021



La rencontre annuelle du club des utilisateurs de l'archive ouverte HAL, organisée à distance du 7 au 11 juin, a souligné l'impact de la science ouverte sur l'évolution des métiers de la documentation.

En 2020, Montpellier s'apprêtait à accueillir les journées CasuHAL dans le cadre associant patrimoine historique et modernité de la Maison des sciences de l'homme Sud. L'organisation allait être assurée par les professionnels IST membres de l'initiative Open access Languedoc-Roussillon (OALR), forts de leur expérience en termes d'organisation d'événements et de production de supports pour valoriser l'*open access* auprès des communautés de chercheurs.

L'Abes rejoint le comité d'organisation en septembre 2019 aux côtés de la Maison des sciences de l'homme Sud, des universités de Montpellier, Paul-Valéry Montpellier 3, Nîmes, Perpignan Via Domitia, du Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (Cirad), de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et de Montpellier SupAgro. Le comité d'organisation souhaite aller au-delà de HAL, et imagine des ateliers d'échange en petits groupes, pour avoir le temps de creuser un sujet particulier et en faire une restitution aux professionnels de l'IST. Une journée d'étude sur la science ouverte est également prévue pour donner la parole à des chercheurs locaux.

Mais en mars 2020, la pandémie de Covid-19 met un coup d'arrêt aux journées CasuHAL2020.

UNE FORMULE RÉINVENTÉE

Qu'à cela ne tienne ! Les journées ont eu lieu en juin 2021 et, prudence oblige, à distance. Le choix du distanciel en a amené d'autres : un format étalé sur cinq jours au lieu de deux, un soin particulier apporté aux pauses café pour instiller un peu de convivialité malgré la distance, l'installation d'un espace de travail

Slack pour faciliter les échanges lors des journées. Libéré des contraintes de jauge et d'espaces, le programme a pu inclure l'ensemble des propositions d'ateliers de la communauté CasuHAL, repris plusieurs fois tout au long de deux journées dédiées.

Le programme a dressé un panorama complet des différentes voies de l'*open access*, abordant la problématique sous des angles très divers : aspect stratégique et pilotage de la recherche, cadre juridique et institutionnel au-delà des frontières nationales, outils d'administration d'une archive ouverte, *open access* et évaluation de la recherche, liens potentiels entre HAL et d'autres outils bibliographiques externes, modalités de communication envers les chercheurs.

SCIENCE OUVERTE ET BOULEVERSEMENT DES PRATIQUES

Lors de son intervention plénière, Marin Dacos, conseiller scientifique pour la science ouverte au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a dressé un bilan d'étape de la politique nationale de science ouverte : le premier axe – généraliser l'accès ouvert aux publications – est le plus avancé, notamment via le soutien à l'archive nationale HAL. Les chiffres du baromètre de la science ouverte en France sont révélateurs : 56% des publications en *open access* en 2020 contre 41% en 2018, les deux voies, verte et dorée, continuant à se renforcer. À cet axe il faut ajouter le soutien aux infrastructures internationales de la science ouverte, dans le cadre de projets comme SCoSS ou Software Heritage où la participation française témoigne d'un dynamisme particulier. Sans oublier l'ouverture des données de la recherche,

axe pour lequel les politiques sont en cours de structuration.

La richesse des échanges lors des ateliers sur la conception d'un baromètre de la science ouverte dans les établissements, sur les implications du Plan S pour les chercheurs et les professionnels IST ou sur les politiques des éditeurs en matière de dépôt ont montré que la science ouverte change profondément les métiers de la documentation. Ceux-ci intègrent désormais non seulement l'exploitation des données provenant de sources diverses mais aussi la connaissance d'un cadre juridique mouvant autour des publications et des données, ainsi que des évolutions à l'œuvre dans le monde éditorial international dont il est difficile de faire fi.

Les tables rondes de la journée d'étude « En quoi la science ouverte change-t-elle les pratiques des chercheur.e.s ? » ont proposé le point de vue des décideurs et des chercheurs. Les changements de pratiques sont à l'œuvre, notamment grâce au levier de choix qu'est l'évaluation de la recherche. La prise de position du CNRS, qui préconise désormais un retour à l'évaluation qualitative des contenus des publications, fait date et s'inscrit dans un mouvement général en faveur de l'intégrité scientifique, objectif qui ne peut être atteint sans l'ouverture complète des données de la recherche.

ISABELLE MAUGER PEREZ,
responsable du service Référentiels
et Autorité de l'Abes
imr@abes.fr

RALUCA PIERRROT,
responsable du service Documentation
électronique de l'Abes
pierrot@abes.fr

[1] Les enregistrements des visioconférences sont disponibles sur <https://casuhal2021.sciencesconf.org/> dans la rubrique « Programme »

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL : faire réseau à l'heure de la communication hybride

Les restrictions liées à la crise sanitaire ont montré à quel point les échanges entre professionnels des réseaux documentaires sont importants, ce à quoi l'Abes a répondu en organisant plusieurs Journées professionnelles à distance, et en privilégiant le maintien des Journées Abes 2021 en présentiel.. et exceptionnellement en octobre.

JOURNÉES ABES 2021 : DONNER DE L'ÉLAN À NOS MÉTIERS

Après l'annulation des Journées Abes 2020 du fait de la crise sanitaire, **les Journées 2021 sont exceptionnellement programmées les 12 et 13 octobre au Corum de Montpellier.** L'équipe organisatrice se réjouit par avance de ces retrouvailles « en présentiel » avec les membres des réseaux documentaires de l'ESR. Les Journées donneront une large place à la co-construction avec notamment une table ronde co-organisée avec l'ADBU au sujet de l'évolution de nos métiers, et un Café biblio, riche des nombreuses propositions des établissements (demos, posters, forum, hackaton). L'Abes remercie les sponsors pour leur soutien aux Journées 2021 : Ebsco (pack Diamant); Cairn, Cambridge, EDP Sciences, ExLibris, OCLC, Progilone, Proquest, Springer (pack Or); IOP Publishing, Kohala (pack Cristal)

→ L'ouverture des inscriptions est prévue fin août.



Ensemble, donnons de l'élan à nos métiers !

AU RENDEZ-VOUS PRINTANIER DU RÉSEAU SUDOC PS

Le **20 mai**, une quarantaine de professionnels ont assisté à distance à la Journée annuelle des responsables des Centres Réseau Sudoc PS. Comme chaque année, il s'agissait de faire un point complet sur l'actualité du réseau de signalement des Publications en Séries et du Centre ISSN International. L'après-midi, plusieurs ateliers collaboratifs étaient proposés autour des thématiques suivantes : transition bibliographique et ressources continues, signalement des ressources en ligne, collaborations entre les CR.

→ Les présentations sont disponibles à l'adresse : <https://abes.fr/evenements/journees-sudoc-ps/rendez-vous-virtuel-printanier-sudoc-ps-2021>

JOURNÉE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS

Le **11 mai**, 93 directrices et directeurs des SCD et structures documentaires membres des réseaux de l'Abes, ont participé à la **Journée des directeurs / directrices**, organisée à distance pour la seconde année consécutive, afin de favoriser les échanges sur les sujets stratégiques de l'Agence.

Construit en amont de façon collaborative à partir des thématiques proposées par les participants, l'ordre du jour de cette journée a fait la part belle à la présentation du nouveau modèle économique préparé par l'Abes.

→ Le compte-rendu et les vidéos de la journée sont disponibles à l'adresse : <https://abes.fr/evenements/journees-d-etude/journee-des-directeurs-2021>

LA GRANDE PARADE DES OUTILS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Le **3 juin**, près de 200 membres du réseau Sudoc ont participé à cette **journée d'étude à destination des Correspondants Catalogage**.

Conçue de façon ludique, pédagogique et interactive, elle a tenté de répondre au besoin clairement exprimé dans le cadre de l'enquête à leur destination¹ (automne 2020), d'échanger autour des

pratiques de signalement, rendez-vous stratégiques en temps de transition bibliographique. Le confinement du printemps 2020 ayant donné lieu à de nombreux chantiers Qualité dans les établissements du réseau Sudoc, c'est ce thème transversal, au cœur des préoccupations des membres des réseaux de signalement de l'ESR, qui a été retenu.

Au travers de nombreux cas d'usage et retours d'expériences de la part des professionnels du réseau, il s'agissait également de valoriser la riche palette d'outils, services et web services mis à disposition par l'Abes.

→ Les présentations sont disponibles à l'adresse : <https://abes.fr/evenements/journees-d-etude/journee-detude-correspondant-catalogage-2021>



[1] Consulter la synthèse : <https://abes.fr/publications/enquetes-et-etudes/la-fonction-de-correspondant-catalogage-synthese-pour-le-reseau-2020>

Avec son nouveau bâtiment inauguré en 2019, la BnL a regroupé ses collections auparavant éparpillées et a renforcé ses services pour répondre à une plus grande diversité d'utilisateurs.



Bibliothèque nationale du Luxembourg : *multiple et ouverte à tous*

La Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL) plonge ses racines au-delà de la naissance de l'Etat du Grand-Duché en 1839. Elle s'est développée progressivement à partir de la bibliothèque de l'école centrale du département des Forêts, créée en 1798 par les autorités de la République française. Le statut de Bibliothèque nationale s'impose au dernier quart du XIX^{ème} siècle.

Depuis sa création, elle se démarque par sa double identité : bibliothèque patrimoniale d'une part et bibliothèque d'étude et de recherche d'autre part qui complète les publications en rapport avec le Luxembourg par une large offre documentaire multilingue de provenance internationale.

Les publications d'origine étrangère constituent la majeure partie des collections de la BnL. Celles-ci comptent environ 1,8 million de documents physiques complétés par un nombre croissant de ressources numériques accessibles gratuitement.

SEPT SITES RASSEMBLÉS EN UN SEUL

La loi du 18 avril 2013 autorisant la construction d'un nouveau bâtiment met fin à une discussion de longue date. L'idée d'ouverture, de flexibilité et de disponibilité face aux besoins changeants des publics furent des fils rouges tant pour l'architecture que pour les services à offrir par la nouvelle Bibliothèque nationale. Le nouveau bâtiment, inauguré en septembre 2019, met d'abord un terme aux insuffisances structurelles qui handicapaient de plus en plus le fonctionnement de l'institution. Le regroupement sur un emplacement unique de toutes les collections, éparpillées à la veille du déménagement sur sept sites différents, permet de rationaliser les flux de travail et de servir plus efficacement les usagers. La nouvelle infrastructure met à disposition des magasins de stockage, avec des réserves estimées à 25 ans (à compter à partir de 2020), répondant à tous les standards requis, ainsi que des salles de lecture spacieuses pour permettre un large accès direct aux collections et le quadruplement des



© Bibliothèque nationale du Luxembourg

sièges par rapport à la situation antérieure. Aujourd'hui, environ 200 000 documents sont accessibles en salle de lecture. Les rayonnages sont agencés de façon à ce que le regard du visiteur ne se trouve pas écrasé par une masse de livres mais puisse profiter d'une vue vers l'extérieur et contempler le paysage urbain ou la verdure du parc de Grünwald. Le visiteur trouve à sa libre disposition environ 470 places assises de différents types. 11 « carrels », petites salles pour des groupes jusqu'à 6 personnes sont gratuitement réservables à distance. Séparés des salles de lecture, ils permettent à leurs occupants d'échanger à haute voix et d'interagir sans déranger autrui.

UNE ORGANISATION EN 10 PÔLES THÉMATIQUES

Dans le souci de proposer au public une documentation agencée de façon compréhensible et facile à trouver, la BnL a arrangé les salles de lecture selon la classification décimale Dewey (CDD), qui subdivise l'ensemble des connaissances en dix classes principales. Pour faciliter la déambulation et

la recherche, la BnL s'est efforcée de trouver un compromis optimal entre les contraintes spatiales de l'architecture et l'agencement logique des thèmes. Les salles de lecture sont structurées, en allant du rez-de-chaussée au 3^{ème} étage, selon différentes zones correspondant à des collections particulières : arts, sciences exactes, technologies, sciences sociales, langues et littératures, etc.

La médiathèque, qui complète les collections imprimées et numériques de la BnL, se situe au 2^{ème} étage et offre environ 20 000 documents audiovisuels dont des films d'auteurs, des séries primées, des CD musicaux et des méthodes de langues.

Le large choix de publications à libre disposition en salle de lecture est complété par de nombreuses ressources électroniques, *ebooks*, *e-journals* et bases de données. Celles-ci sont gratuitement accessibles via le portail www.a-z.lu. La plupart d'entre elles peuvent être consultées non seulement en bibliothèque, mais aussi à distance : la BnL est, depuis de nombreuses années déjà, une bibliothèque « dans les murs et hors les murs ». Elle fut la première bibliothèque au

Luxembourg à se lancer, à partir de 2002, dans l'acquisition et la mise à disposition de publications en format numérique. À cela s'ajoute la numérisation en continu de publications luxembourgeoises : quotidiens, revues, monographies historiques et affiches anciennes.

UN LIEU CONVIVAL DE RENCONTRES ET DE DÉBATS

Les collections spéciales de la BnL rassemblent les documents rares et anciens de la Réserve précieuse, principalement les manuscrits, incunables, cartes et plans. Elles comprennent aussi les riches collections d'affiches, d'estampes, de gravures et de livres d'artiste de la BnL, qui comptent parmi les plus importantes du Grand-duché. Pour la consultation de ces ressources pré-

cieuses, la BnL dispose d'une salle dédiée au 1^{er} étage. La salle de consultation spécialisée, de couleur rouge vermillon, attire le regard et rend compte du caractère patrimonial de la bibliothèque.

La flexibilité offerte à l'utilisateur se reflète également dans les modalités du prêt. La BnL est une des rares bibliothèques nationales qui propose le prêt à domicile. L'utilisateur peut lui-même choisir de consulter son ouvrage sur place, en ligne ou de l'emporter chez soi grâce au prêt automatique, exception faite des collections anciennes, rares et précieuses. Pour opérer un prêt ou retour automatique, il suffit à l'usager de s'identifier auprès du dispositif avec sa carte d'usager.

Autre nouveauté : une salle d'exposition, répondant aux standards internationaux, rend enfin possible la mise en valeur des

richesses conservées par la Bibliothèque nationale. Des espaces de conférence ainsi qu'un café culinaire font de la Bibliothèque nationale un lieu de rencontre, d'échange et de débats.

Lieu d'étude pour les uns, lieu de détente et de distraction pour les autres, la nouvelle BnL s'offre à l'usager dans toute sa multiplicité.

CHRISTINE KREMER

Responsable Relations publiques de la Bibliothèque nationale du Luxembourg
christine.kremer@bnl.etat.lu

[1] BULPITT, Graham. Les *learning centers* : de nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants [en ligne] in *La bibliothèque, lieu de formation ? 9^{èmes} Rencontres Formist*, 18 juin 2009, École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques, Lyon - Villeurbanne.

© Bibliothèque nationale du Luxembourg



➔ Vues de la salle de lecture et de l'escalier secondaire.

LES DONNÉES CLÉS DE LA BNL

LE BÂTIMENT

Architecte : Bolles&Wilson (Münster).
Bureau associé pour exécution :
WW+, Esch/Alzette. Maître d'ouvrage :
Administration des bâtiments
publics. Budget (Construction et
aménagement) : 122.171.000 €.
Superficie de la salle de lecture :
6.332 m². Superficie des espaces de
stockage : 11.800 m²

LES COLLECTIONS ET LES SERVICES

1 800 000 documents imprimés
nationaux et internationaux.
77 800 *e-journals*. 807 400 *ebooks*.
390 bases de données. 63 titres
de quotidiens et hebdomadaires
luxembourgeois numérisés en mode
texte intégral.
a-z.lu : un portail de recherche
donnant accès aux collections des
89 bibliothèques membres du réseau
bibnet.lu.
Une bibliothèque ambulante
«Bicherbus» qui dessert environ
90 localités luxembourgeoises

LES USAGERS

34 651 usagers inscrits.
Âge d'accès : 14 ans

CONTACT ET RÉSEAUX SOCIAUX

Site web : www.bnl.lu.
Facebook et Twitter : [bnluxembourg](#).
Instagram : [bnl.lux](#)

(Portrait)

Julien SEMPÉRÉ,

directeur des bibliothèques,
de l'information et de la science ouverte
à l'université Paris-Saclay,
chef de projet Lumen.

Parlez-nous de vos fonctions actuelles...

Je travaille à l'université Paris-Saclay, dans le sud francilien. Directeur des bibliothèques de l'université, j'ai pour mission d'accompagner les équipes, d'organiser le fonctionnement du service et de coordonner le réseau documentaire à l'échelle de cette université expérimentale pour que, collectivement, nous parvenions à déployer une offre de services adaptée. En outre, j'accompagne le projet de Lumen Learning Center qui réunit des équipes issues de bibliothèques de plusieurs établissements et différentes directions métier. Dans un environnement complexe, les professionnels de la documentation démontrent leur forte résilience et leur capacité à s'adapter et à porter un service de qualité. Ma fonction principale - et non écrite - est de préserver ce collectif et faire au mieux pour l'accompagner et le faire grandir.

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

Les étapes qui m'ont le plus marqué sont celles qui demandent une forte adaptation pour préserver et accroître un capital humain. S'il ne fallait n'en citer que quelques-unes, je pense naturellement à l'arrivée dans mon premier poste qui demandait une forte polyvalence technique pour pouvoir ne serait-ce que comprendre le travail des équipes. La découverte de la vie associative avec mes 8 années au sein du groupe permanent « Gestion des connaissances » de la Fédération internationale des associations de bibliothèques (IFLA) a constitué une source incroyable de motivation et de développement professionnel. Côté collègues du monde entier qui portent les mêmes missions dans des contextes et des cultures si diverses est une belle leçon d'humilité et d'inspiration. Les expériences que constituent les projets ambitieux, qui mettent autour de la table des acteurs divers, comme les sites pilotes SGBm ou le Learning Center de l'université Paris-Saclay, obligent à penser le collectif sous un angle inédit. Ces étapes, et le contexte dans lequel elles s'effectuent, me poussent à trouver des solutions hors catalogue !

À quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?

Lors de ma scolarité à l'Enssib et à son issue, j'ai été en lien avec l'Abes car j'effectuais mon mémoire sur les Licences nationales. Cela a été l'occasion d'échanger avec Raymond Bérard et les équipes qui travaillaient sur ces sujets, notamment Benjamin Bober. J'ai dès le début de mon parcours professionnel travaillé en forte proximité avec l'Abes du fait de mes fonctions. Cette proximité s'est accrue quand je suis devenu chef de projet SGBm au sein d'un des établissements pilotes.



Quels défis majeurs, d'après vous, aura à relever l'Abes dans les prochaines années ?

Ayant été très proche de l'Abes et d'une partie de ses équipes et des problématiques qu'elles portent, j'éprouve une certaine difficulté à répondre à la question sans y mettre une part d'affect. En toute bienveillance, je dirais la capacité à entrer en résonance avec l'ensemble des problématiques du terrain et pas seulement une partie. C'est tout le défi que l'Abes tente de relever en faisant évoluer le format des JAbes ou en organisant des journées avec les directions des services ou des immersions au sein des équipes. Je crois qu'il est essentiel de poursuivre cette démarche de meilleure compréhension de l'évolution des services de documentation pour lesquels l'Abes est une interlocutrice qui influence au quotidien le travail des équipes. L'Abes est, de fait, une collègue à laquelle on demande de comprendre l'environnement du service pour l'accompagner au mieux. Cependant, elle doit résoudre cette équation dans plusieurs dizaines de services !

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

Sa quête d'offrir un service de qualité en toutes circonstances, c'est une source de motivation inépuisable – et parfois cela relève d'un idéal chevaleresque.

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

Quand, comme bibliothécaires, nous oublions que la connaissance n'a de sens que si on la rend accessible, si on la partage, et quand il nous arrive de perdre de vue les besoins et usages de nos publics.

Si l'Abes était un animal, ce serait... ?

Un caméléon : elle se fond dans le paysage, nous oublions parfois qu'elle est là et, d'un coup, elle parvient à atteindre sa cible sans crier gare.

Votre expression favorite ?

La version diffusable serait « se faire des nœuds au cerveau », expression, dans sa version sous embargo, qu'utilisait beaucoup mon ancien chef pour me ramener à davantage de pragmatisme.